

choisir

revue culturelle
n° 652 – avril 2014

Aux portes des pénitenciers

Tourisme
Les chamanes opérateurs

Spiritualité
Etty Hillesum

Arts
La croisée suisse



Une pensée...

*... pour ceux qui sont cramponnés sans espoir
aux barreaux de leur prison
afin que NOUS puissions marcher libres*

*... pour ceux qui pourrissent dans l'obscurité
afin que NOUS puissions
marcher au soleil*

*... pour ceux dont les côtes ont été enfoncées
afin que NOUS puissions
respirer librement*

*... pour ceux qui ont été bâillonnés
afin que NOUS puissions parler haut*

*... pour ceux dont la dignité gît en lambeaux
sur les dalles de leurs geôles
afin que NOUS puissions marcher fièrement*

*... pour ceux dont la patrie est en chaînes
afin que la nôtre puisse être libre*

*Et pour leurs geôliers et pour leurs tortionnaires
une pensée, la plus triste de toutes,
ce sont eux les plus mutilés.*

Salvador de Madariaga

(dédié à Amnesty International)



choisir

n° 652 - avril 2014

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Pierre Emonet sj

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Céline Fossati, journaliste
Stjepan Kusar, collaborateur

tél. 022 827 46 75
fax 022 827 46 70
redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens sj
Bruno Fuglistaller sj
Joseph Hug sj
Jean-Bernard Livio sj
Luc Ruedin sj

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.-
Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-
CCP : 12-413-1 «**choisir**»
Pour l'étranger : FS 100.-
par avion : FS 105.-
Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

Internet :

www.choisir.ch / www.jesuites.ch

Illustrations

Couverture : Philippe Lissac/GODONG
p. 7, p. 14, p. 36 : DR
p. 12 : Compagnie Le Puits
p. 27 : Pyramides Films
p. 29 : Céline Fossati
p. 33 : Trésor de l'Abbaye de
Saint-Maurice, Jean-Yves Glassey et
Michel Martinez

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
La leçon pascale du bitcoin <i>par Etienne Perrot</i>	
Spiritualité	8
Un Carême au présent <i>par Bruno Fuglistaller</i>	
Spiritualité	9
Etty Hillesum. Le cœur pensant <i>par Beat Altenbach</i>	
Société	13
Le tourisme chamanique <i>par Jean-Loup Amselle</i>	
Société	17
Politique carcérale. Les enjeux d'une élection. <i>Interview de Pierre Bayenet par Lucienne Bittar</i>	
Histoire	21
Les Lumières du pénal. Cesare Beccaria <i>par Michel Porret</i>	
Théâtre	25
Blue Jeans <i>par Valérie Bory</i>	
Cinéma	26
Immersion en classes <i>par Patrick Bittar</i>	
Expositions	28
Le Divisionnisme. La Suisse, plaque tournante <i>par Céline Fossati</i>	
Expositions	31
Un trésor qui sort de sa réserve <i>par Geneviève Nevejan</i>	
Lettres	34
Noblesse oblige. Henry de Montherlant <i>par Gérard Joulié</i>	
Livres ouverts	38
Restaurer au lieu de punir <i>par Gérard Demierre</i>	
Livres ouverts	39
Un poète letton <i>par Lars Klawonn</i>	
Chronique	44
L'autre résurrection <i>par Matthieu Mégevand</i>	

La leçon pascalle du bitcoin

Baignée par le soleil d'un printemps précoce qui faisait penser à un jour de Pâque anticipé, une information discrète parut dans les médias people au début du Carême : l'informaticien japonais, en qui des fins limiers avaient cru découvrir l'inventeur du bitcoin,¹ s'est refusé. « Non, prétendait-il, je ne suis pas l'inventeur du bitcoin ! » Le bitcoin reste à ce jour sans paternité, ce qui convient tout-à-fait pour une monnaie virtuelle qui circule sur Internet, entre initiés, depuis bientôt quatre ans. Elle est dite virtuelle car elle n'est gérée par aucune autorité publique. Sa seule limite est la quantité disponible, qui augmente à un rythme connu à l'avance : quelque 12 millions de bitcoins sont actuellement en circulation, l'objectif annoncé étant de 21 millions à l'horizon 2040. Certains Etats, comme l'Allemagne, ont reconnu le bitcoin comme une « monnaie privée », ce qui permet de taxer les plus-values obtenues par la spéculation sur les variations de sa valeur. Le bitcoin, en effet, a un prix qui varie beaucoup : au printemps dernier, il est passé de 20 à 220 dollars en trois mois, pour chuter brutalement à 60 dollars, avant d'osciller aux grés des humeurs du marché.

Cette histoire de bitcoin révèle quelque chose non seulement de notre société, mais également de la résurrection. De notre société d'abord, où chacun s'occupe de ses affaires en se mettant à la plus grande distance possible des autorités publiques. Le bitcoin montre que tout symbole monétaire dépend autant de ceux qui l'utilisent que des autorités publiques : je n'accepte un billet de cent francs que si je crois qu'il sera accepté lorsque je voudrai payer mon beefsteak. Le bitcoin souligne en outre, mieux que les monnaies officielles, que toute institution humaine (langage, famille, droit, école, Eglise) repose sur la volonté de tous, et pas simplement sur celle de l'Etat. Son corollaire négatif a été bien épinglé par Yvan Mudry dans la précédente livraison de choisir² : l'argent « voile » les visages, qui disparaissent dans l'anonymat ; qu'importe qui je suis, pourvu que je puisse payer. A quoi j'ajouterai que l'argent « voile » les rapports humains

dans le sens de la roue voilée, celle qui ne tourne pas rond et qui fait violence aux membres les plus faibles de la société.

Mais cette disparition des visages qui se dissolvent dans la liquidité monétaire n'est pas le dernier mot de la leçon. L'argent, selon le poète Paul Claudel, est un véritable « sacrement » de notre société, un signe « sensible et efficace », comme le disait le catéchisme de mon enfance. Le bitcoin nous le rappelle : signe sensible d'une réalité qu'on ne voit pas mais qui permet aux parties prenantes de « faire corps ». Il nous aide à comprendre combien les récits de la résurrection détruisent l'illusion d'un corps « glorieux » (comme disent les théologiens pour parler du corps du Christ ressuscité) imaginé comme le corps physique, un cadavre réanimé en quelque sorte.

Saint Paul est pourtant très clair : nous sommes les membres de son corps, c'est nous le corps du Christ. Comment cela peut-il se faire ? Marcel Proust a, comme par inadvertance, désigné dans Le temps retrouvé l'opérateur de cette transmutation : « Seule la perception grossière et erronée place tout dans l'objet, quand tout est dans l'esprit. »³ L'opérateur de toute incarnation est l'esprit. L'esprit n'est pas contenu dans le corps à la manière d'un gaz dans une bouteille ; bien au contraire, c'est lui qui fait le corps : il réunit ce qui est distinct et, verso de la même expérience, le corps ne prend conscience de lui-même que dans la rencontre avec ce qui le limite.

Quand il s'agit du Ressuscité, le corps est le fruit de l'esprit du Christ, esprit d'amour qui remplace les relations calculées du donnant-donnant (celle symbolisée par le bitcoin) par des relations de gratuité. « Toi en moi, moi en toi », comme Jésus définit l'amour dans l'évangile selon saint Jean (17,21). C'est l'expérience de Marie-Madeleine pour celui qu'elle continue à aimer par-delà le tombeau. Selon la formule de saint Paul, ce n'est plus elle qui faisait vivre le Christ par la pensée, les souvenirs et les regrets ; c'est le Christ qui vivait en elle. Le bitcoin nous conduit ainsi bien loin d'un matérialisme vulgaire qui s'épuise à imaginer le ressuscité comme un cadavre qui bouge encore. Il nous mène vers l'expérience de notre commune humanité dans le Christ.

Etienne Perrot sj



- 1 • De l'anglais « coin », pièce de monnaie, et « bit », unité d'information binaire. (n.d.l.r.)
- 2 • « Du danger de l'argent », in *choisir* n° 651, mars 2014, pp. 13-15.
- 3 • Paris, Gallimard 1990, p. 219.

■ Info

L'islam à l'université

« Intégrer l'islam à l'université est le meilleur moyen de prévenir le fondamentalisme. » Tel est l'avis de Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg, qui accueillera le Centre suisse pour l'islam et la société. Le projet ne laisse pas indifférent : les médias parlent - à tort - de formation des imams ; des politiciens craignent la perte du caractère chrétien de l'Université des catholiques suisses et dénoncent le mauvais usage des fonds publics. « Aussi longtemps qu'on aura des facultés de théologie au sein des universités d'Etat, l'argent des impôts ira dans ce type de formation, leur répond le recteur. En comparaison avec les grands projets dans les facultés des sciences cela représente peu de chose. »

Sessions d'étude des langues bibliques

L'Atelier romand de langues bibliques (ARLB) organise une session d'étude du grec et de l'hébreu, pour lire la Bible dans les langues d'origine.

Cette session s'adresse à tous : débutants, progressants et avancés.

- Pour le grec :
du 17 au 20 juin 2014

Renseignements :
A. Lise Fink ☎ + 41 24 454 11 88

- Pour l'hébreu :
du 25 au 27 juin 2014

Renseignements :
Thérèse Glardon ☎ + 41 32 544 47 52

Lieu et inscriptions : Notre-Dame de la
Route, Villars-sur Glâne (FR)
☎ + 41 26 409 75 00 www.ndroute.ch/fr
secretariat@ndroute.ch

Pour en savoir plus :
www.langues-bibliques.ch

Cette nouvelle formation s'adresse à un vaste public : théologiens, étudiants, personnes en charge de la communauté musulmane, travailleurs sociaux, enseignants, aumôniers d'hôpitaux et toute personne désireuse d'améliorer sa connaissance de l'islam. Trois niveaux de formation sont proposés : un certificat, un diplôme et un *Master of advanced studies*.

Le projet d'enseignement a été élaboré par des membres de l'Office fédéral des migrations et du milieu académique, mais sans les organisations islamiques officielles. « Nous rencontrerons les représentants des organisations islamiques, qui, probablement, demanderont un droit de codécision s'il s'agit d'amener à Fribourg des enseignants islamiques, déclare Guido Vergauwen. Choisir les enseignants reste le droit et le privilège de l'Université. Nous pouvons cependant consulter les musulmans et effectuer soigneusement les choix, afin de garantir l'authenticité et la crédibilité des enseignants. » (*apic/réd.*)

■ Commentaire

Prix Nobel Le pape en lice ?

Le pape François fait partie des candidats proposés au prix Nobel de la paix 2014, a annoncé le 5 mars 2014 l'Institut Nobel à Oslo, en Norvège. L'évêque de Rome ferait même figure de favori pour l'obtention de la prestigieuse distinction. Mais la liste est longue : 278 prétendants au titre. Outre François, se trouvent parmi les candidats l'Américain Edward Snowden, à l'origine des révélations du scandale des écoutes de la NSA, Malala You-safzai, jeune Pakistanaise victime des

talibans, ou encore... le président russe Vladimir Poutine. D'ici quelques semaines, dix d'entre eux seront retenus par les membres du Comité Nobel, avant qu'ils annoncent le lauréat le 10 octobre 2014.

Au-delà de l'anecdote, que penser du pontife pour le prix Nobel ? Sa personnalité et ses actions multiples en faveur de la paix, alliées à une exigence de justice sociale, lui confèrent, à n'en pas douter, toute légitimité. Oui, mais...

François n'est pas le premier homme d'Eglise, ni même le premier pape, à être sur les rangs de la prestigieuse distinction. En 2003, le *Corriere della Sera* saluait la candidature au prix Nobel de Jean Paul II, avec cette explication : « C'est l'année de la guerre en Irak, et lui seul a empêché qu'elle devienne une croisade. » Aujourd'hui, c'est de François et de la Syrie, de l'Ukraine, de Lampedusa, de son attachement au service des plus pauvres dont il s'agit.

Alors, une distinction prestigieuse pour un pape hors du commun ? Mais c'est dans doute parce qu'elle est prestigieuse et que François est François, et qu'il demande aux hommes d'Eglises d'agir en serviteurs et non en princes, que cela paraît farfelu. Comme le dit Albert Longchamp sj, « la paix, au nom de l'Evangile, François doit la faire tous les jours ». C'est l'une des raisons pour lesquelles il a accédé au siège papal. Sa tâche est de promouvoir le dialogue et la reconnaissance de tous dans leur particularité, et de mobiliser davantage l'Eglise contre toutes les formes de violence économique.

En avril, Jean Paul II sera canonisé par François. Une juste place pour un homme de paix et de justice... Aurait-il préféré le prix Nobel ?

Céline Fossati

■ Info

Exécutions de migrants

ONG spécialisée dans la lutte contre l'impunité et la justice internationale, TRIAL (Track Impunity Always) a récemment appelé le Mexique à enquêter sur les massacres de migrants et à garantir l'accès à la justice pour leurs familles. Car la découverte macabre de fosses communes remplies de centaines de dépouilles humaines, dont de nombreux migrants, est devenue tristement fréquente ces dernières années sur le sol mexicain.

Le Rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, a dénoncé les nombreuses failles présentes lors des enquêtes sur ces massacres et l'impunité chronique dont jouissent les auteurs de ces crimes au Mexique. TRIAL et neuf associations mexicaines ont insisté auprès de lui pour que le Mexique respecte le droit à la justice et à la vérité des victimes et de leurs proches. (com/réd.)

■ Info

Or « sale » en Suisse

Le 4 novembre 2013, le Ministère public de la Confédération annonçait l'ouverture d'une enquête à l'encontre de l'entreprise suisse d'Argor-Heraeus SA, l'une des plus importantes raffineries d'or au monde. Basée au Tessin, Argor-Heraeus est soupçonnée de blanchiment aggravé de matières premières et de complicité de crimes de guerre.

Cette enquête pénale fait suite à une dénonciation déposée par l'ONG TRIAL, qui suspecte l'entreprise d'avoir raffiné près de trois tonnes d'or en provenance d'une zone de conflit au Nord-Est de la

République démocratique du Congo. Le commerce de cet or « sale » aurait servi à financer un groupe rebelle au beau milieu du conflit armé. L'entreprise incriminée a fait recours suite à une perquisition menée par la police fédérale, mais elle a été déboutée par le Tribunal fédéral.

L'ouverture de cette enquête marque un tournant historique dans le traitement des crimes de guerre, aucune société n'ayant à ce jour été jugée pour complicité de pillage depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Cette affaire vient rappeler aux entreprises qu'elles peuvent, elles aussi, avoir à rendre des comptes. L'enquête suit toujours son cours. (com/réd.)

■ Info

Exportations d'armes

Le 6 mars, le Conseil national a décidé d'assouplir l'ordonnance sur l'exportation du matériel de guerre. Le lobby suisse de l'armement triomphe, lui qui entendait compenser la baisse de la demande des pays voisins européens par des exportations vers l'Arabie saoudite, le Pakistan et l'Egypte, interdites depuis 2008 par la clause sur les droits humains de l'ordonnance sur l'exportation d'armes. En 2013, la Suisse, en effet, a exporté du matériel de guerre pour « seulement » 461 millions de francs, contre 700 millions environ en 2012 (c'est toujours nettement plus que durant les années 90, avec une moyenne de 250 millions de francs).

En acceptant cette motion, c'est de la tradition humanitaire de la Suisse, des droits humains, de la paix et de la démocratie que le Parlement se moque. La crise en Ukraine l'a montré : le danger que l'on tire sur des civils avec des

armes suisses est grand. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a d'ailleurs arrêté récemment l'exportation de matériel de guerre vers l'Ukraine. (Alliance Sud/réd.)

■ Info

Centrafrique, le prétexte religieux

« Le conflit en République centrafricaine (RCA) n'est pas religieux. » Cette affirmation émane du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, un message essentiel à ses yeux et à ceux des responsables de la Plateforme des religions pour la paix, soit Mgr Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, Oumar Kobine Layama, président de la communauté islamique centrafricaine, et le pasteur Nicolas Grékoyamé-Gbangou, président des Eglises évangéliques. Ces derniers étaient réunis à New York, début mars, pour rendre compte de la situation dramatique en RCA et soutenir le projet de déploiement des casques bleus.

« Nous assistons à la manipulation des appartenances religieuses et ethniques pour des motifs politiques », a insisté Ban Ki-moon. « J'espère que le peuple centrafricain se libérera de la peur et reviendra à une coexistence qui fait depuis longtemps partie de la tradition du pays. » (fides/réd.)

■ Info

Abus sexuels, un jésuite salué

Klaus Mertes sj a reçu, le 16 mars à Lucerne, le prix Herbert-Haag 2014 pour la liberté dans l'Eglise. Ancien recteur du Collège catholique Canisius

de Berlin, il a été honoré pour avoir eu le courage de rendre publics, en 2010, des cas de pédophilie dans l'institution. « Il n'est pas facile d'admettre que l'on a "regardé ailleurs" ou que l'on a incorrectement interprété certaines choses », a déclaré le religieux, soulignant que ces processus psychiques prenaient du temps. Le jésuite espère qu'avec son frère d'ordre le pape François, une nouvelle impulsion sera donnée à la lutte contre les abus sexuels. De fait, le Vatican a annoncé le 22 mars la composition de la nouvelle Commission pontificale pour la protection des mineurs. Outre le cardinal américain Sean O'Malley, quatre femmes ont été nommées. Parmi elles, Maria Collins laïque irlandaise ayant été abusée, et des spécialistes de la maltraitance, dont la pédopsychiatre Catherine Bonnet. On trouve encore dans la Commission les pères jésuites Humberto Miguel Yanez et Hans Zollner. (apic/réd.)

■ Info

Réseau d'écoles jésuites

Mettre en réseau toutes les écoles de la Compagnie de Jésus en Italie et en Albanie, telle est la raison de la création, le 17 février, à Milan, de la Fondation Jésuites-Education. Sept instituts sont ainsi regroupés (Turin, Milan, Rome, Naples, Palerme, Messine et Scutari en Albanie) pour un total de 50 000 étudiants.

Ce réseau doit permettre aux écoles jésuites de travailler de manière coordonnée et de garantir l'application d'une éducation et pédagogie communes, fondées sur la tradition pluri-séculaire des jésuites, dans un travail de coresponsabilité entre jésuites et laïcs.

Un des objectifs de cette organisation est de rendre nos écoles encore plus accessibles aux étudiants démunis et méritants, grâce à des fonds et des bourses d'étude. (com/réd.)

■ Info

Découvertes à Qumram

Neuf nouveaux manuscrits de la mer Morte ont été découverts par des archéologues israéliens dans les grottes de Qumram, en Cisjordanie, grâce à une technique spéciale de photographie. Le matériel étant extrêmement fragile et difficile à extraire, le processus de mise à jour risque d'être long. D'autres manuscrits retrouvés préalablement à Qumran avaient donné lieu à une importante littérature, notamment à des spéculations concernant les origines du christianisme.

La plateforme web *Vatican Insider* relève que les rouleaux qui seront extraits auront peu de chance de provoquer ce genre d'interprétations. Les fragments contiennent probablement des textes traditionnels de la Torah, certainement des versets du Deutéronome. Ils ont toutefois une valeur inestimable d'un point de vue archéologique. (apic/réd.)

Manuscrit de Qumran précédemment découvert



Un Carême au présent

« Le Carême... ? pas exactement le moment le plus palpitant de l'année. » C'est là une remarque entendue assez régulièrement. Je vois même parfois des gens se casser la tête à chercher quels renoncements ils pourraient bien faire pour honorer ces 40 jours qui les séparent de Pâques. Il est vrai qu'il est tentant de réduire cette période à cette ascèse. Et l'époque de surabondance que nous vivons incite à une forme de retrait - de décroissance comme disent certains - pour mieux mesurer la différence entre le nécessaire et le superflu.

Dans la tradition biblique, le chiffre 40 rappelle les années de l'Exode et les jours qui précèdent le début de la vie publique du Christ. Il s'agit, dans les deux cas, d'un temps de préparation à un grand changement, d'un temps pour se retrouver avant d'être confronté à de grands bouleversements. Pas question de renoncer pour renoncer, mais d'avoir le regard fixé sur ce qui vient après... de vivre intensément le présent, pour accueillir un « à venir ». En fait, d'être au cœur de ce qui fait la vie : savoir goûter l'instant, pour appréhender l'avenir.

Vivre le présent est peut-être l'une des ascèses les plus exigeantes qui soit. Nous sommes toujours pris dans les tensions entre le passé et le futur, et donc difficilement attentifs au maintenant. Une des clés du bonheur est

dans cette capacité de goûter le moment actuel, de reconnaître l'éternité dans l'instant. Pour développer cette attention, il faut savoir se soustraire à certaines sollicitations et ne pas céder à la frénésie des possibles.

Sous nos latitudes, nous avons la chance de vivre ce temps de Carême durant les semaines qui nous introduisent au printemps. La nature elle-même semble choisir cette époque de l'année pour dévoiler un aujourd'hui plein des promesses. Elle nous rappelle quotidiennement l'intensité du présent.

Finalement, la question qui pourrait nous accompagner jusqu'à Pâques ne serait-elle pas : comment privilégier, durant le Carême, l'attention au moment présent ? Chacun peut y apporter sa propre réponse, pourvu qu'elle lui permette de dégager un peu de temps et d'attention à ce qui le rend plus heureux. Parce que Pâques, c'est la fête de la victoire de la vie et du bonheur sur la finitude et la mort. Les difficultés de nos existences ne sont pas niées, mais vues comme ce qu'elles sont : des instants de notre vie, auxquels succéderont d'autres heures plus légères. Vivre le présent, c'est donner de l'intensité et de la profondeur à nos vies.

Bruno Fuglistaller *sj*

Etty Hillesum

Le cœur pensant

●●● **Beat Altenbach sj**, Villars-sur-Glâne
Directeur de Notre-Dame de la Route

La situation de départ d'Etty - qui naît à la vraie vie le 3 février 1914, à l'âge de 27 ans, en franchissant la porte du psycho-chirologue³ Julius Spier - est similaire à celle de nombreux jeunes d'aujourd'hui. Etudiante en droit et en langue russe, Etty était une femme sécularisée, marquée par les philosophies de son temps. Très intelligente, mais affectivement déstabilisée, elle était hédoniste et possessive, et avait une vie sexuelle libertaire. Hantée par des dépressions fortes et des problèmes psychosomatiques, elle avait du mal à s'accepter, tout en étant animée par une quête profonde de sens et un désir intense de vie. Issue d'une famille juive libérale, Etty n'était pas socialisée religieusement.

Comme pour beaucoup d'entre nous, la quête d'Etty Hillesum a donc débuté en dehors d'une religiosité classique et instituée. C'est lors de son travail intensif sur elle-même, animé et accompagné par son thérapeute Julius Spier, qu'elle a commencé à repérer la présence d'une autre réalité, un vis-à-vis qu'elle appellera, avec toujours plus de confiance, « Dieu ».

Ce Dieu, avec lequel Etty développera progressivement un échange vivant et intime, semble bien loin du Dieu de la Loi juive ou du Catéchisme chrétien. Dans la préface de la première édition d'*Une vie bouleversée*,¹ J. G. Gaarlandt écrit : « Sous la plume d'Etty, le nom de Dieu semble dépouillé de toute tradition ; des siècles de judaïsme et de christianisme semblent n'avoir laissé aucune trace. »

Ce constat n'est vrai que si on comprend « toute tradition » dans un sens dogmatique. Vue de plus près, l'expérience de Dieu d'Etty n'est pas du tout « dépouillée de toute tradition ». Au contraire !

Etty était passionnée par la lecture de Rilke, particulièrement des œuvres de la première période, ainsi que par Dostoïevski. Elle découvre par Spier *Les Confessions* de saint Augustin, premier grand témoignage d'un itinéraire spirituel dans la tradition chrétienne. L'invitation de ces auteurs à se tourner vers soi-même (*sich versen-*

Il y a 100 ans, le 15 janvier 1914, naissait Esther Hillesum (dite Etty) à Hilversum, aux Pays-Bas. Dès la première publication de son journal (1941-1943), en 1981,¹ Etty est devenue une source d'inspiration pour nos contemporains. Pour quelles raisons le journal intime de cette jeune femme juive, exterminée par les nazis à Auschwitz en 1943, touche-t-il tant les cœurs ? Et pourquoi attire-t-il l'attention de certains jésuites ?²

- 1 • Edité par **J. G. Gaarlandt** sous le titre *Het verstoorde leven*, et paru en 1985 dans sa version française : *Une vie bouleversée*, Paris, Seuil, 248 p. (n.d.l.r.)
- 2 • Cf. **Paul Lebeau**, *Etty Hillesum. Un itinéraire spirituel, Amsterdam 1941 - Auschwitz 1943*, Namur, Fidélité, 212 p. En Suisse romande, Beat Altenbach sj et Luc Ruedin sj donnent des sessions de formations inspirées du chemin spirituel d'Etty Hillesum, dans le Centre spirituel et de formation Notre-Dame de la Route, à Villars-sur-Glâne (www.ndroute.ch). (n.d.l.r.)
- 3 • Pseudo-science, la chiromagie étudie les corrélations entre la forme de la main ou les plis de sa peau et certaines tendances psychiques et mentales. Selon ses adeptes, la main pourrait ainsi renseigner sur la structure de la mentalité et du caractère, ce qui permettrait d'établir le portrait psychologique d'une personne. (n.d.l.r.)

ken, *Hineinhorchen*) permet à Etty de chercher et de trouver Dieu au plus profond d'elle-même, et de constater : « Il y a en moi un puits très profond. Et dans ce puits, il y a Dieu » (26 août 1941). Par la suite, Etty découvre aussi Maître Eckhart, Thomas à Kempis (*L'imitation de Jésus-Christ*) et la Bible, notamment l'évangile de Matthieu et les lettres de saint Paul.

Ses clés d'interprétation viennent donc de la tradition chrétienne, et l'homme le plus important pour Etty, le juif Julius Spier, était lui-même profondément marqué par le Christ. Quelques heures avant sa mort, Spier lui avait confié : « Je fais des rêves si étranges : j'ai rêvé que le Christ m'avait baptisé » (15 septembre 1942).

Une démarche « ignatienne »

Sans vouloir faire d'Etty une chrétienne, on peut dire que son expérience spirituelle avec cette altérité radicale qu'elle appelle Dieu a été rendue possible par des outils venant de la tradition chrétienne. Elle a trouvé et reconnu Dieu non pas comme un savoir abstrait, mais comme une présence concrète au cœur de sa propre réalité intérieure et extérieure. Et c'est ce témoignage poignant de la rencontre d'une personne avec Dieu qui rapproche l'expérience d'Etty de la spiritualité ignatienne : chercher et trouver Dieu en toute chose, en reconnaissant et en discernant sa présence dans les mouvements intérieurs de l'âme.

Etty n'a sans doute jamais entendu parler des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola, pourtant certains éléments de sa démarche sont typiques de la pédagogie ignatienne.

Au départ, Etty est invitée à se soumettre à une certaine discipline. « La pauvre godiche peureuse », souvent prise par des moments d'angoisse, de dépression et de manque de confiance en soi, prend conscience que « lors de ses rares visites, la grâce doit trouver une bonne technique, patiemment acquise et toute prête ».

Se donner un moment par jour pour exercer le corps et l'âme devient une nécessité pour elle : « Tous les matins, avant de me mettre au travail, consacrer une demi-heure à me "tourner vers l'intérieur", à écouter ce qui se passe en moi. *Sich versenken*. Je pourrais dire aussi : méditer (...) une demi-heure de paix en soi-même » (8 juin 1941). Elle commence même à lire quotidiennement l'évangile de Matthieu, un moment après le petit-déjeuner. Et, selon l'instruction de Spier, prend « à la fin de chaque jour, dix minutes pour faire avec concentration le bilan de la journée, examiner ce qu'elle a apporté de bon et de mauvais, de dépenses d'énergies superflues, etc. » (17 mars 1941).

En même temps, Etty se rend bien compte que l'essentiel ne passe pas par ses propres forces, qu'il lui faut trouver un équilibre entre activité et passivité : « ... je dois avoir la patience de laisser croître en moi ce que j'aurais à dire. Mais je dois contribuer à cette croissance, aller au-devant d'elle, et non l'attendre passivement » (30 septembre 1942).

L'expérimentation de ces moments d'introspection et de méditation, ainsi que les autres expériences de son quotidien, sont soigneusement relues et nommées dans son journal commencé le 9 mars 1941. Ce travail d'écriture, que Spier lui avait proposé comme exercice, la force et en même temps lui permet de clarifier ses pen-

sées et ses émotions, et de progressivement « trouver une forme à ce qui est encore chaotique en [elle] » (4 août 1941). A la fin de sa première année de cheminement avec Spier, Etty formule ainsi le fruit principal de sa démarche : « Une grande prise de conscience. Prise de conscience, et par là libération, des forces profondes qui étaient en moi » (31 décembre 1941).

L'interaction systématique entre expérience et relecture, affectivité et intelligence, cœur et tête, est l'élément principal de la pédagogie ignatienne. C'est par la relecture et la formulation des différents mouvements intérieurs que la prise de conscience crée cet espace de liberté qui permet un vrai discernement, et finalement des décisions réfléchies. Etty en arrive à des distinctions dignes d'une disciple de saint Ignace : « Je connais deux espèces de solitude. L'une me rend triste à en mourir, et me donne le sentiment d'être perdue, sans direction. L'autre, au contraire, me rend forte et heureuse... » (9 août 1941). Bel exemple de l'expérience ignatienne de désolation et de consolation !

Etty est bien consciente de la réalité variable de ces états d'âme. Elle écrit : « Je n'irai pas croire, dans mon innocence, que la paix qui descendra sur moi est éternelle. J'accepterai l'inquiétude et le combat qui suivront » (25 novembre 1941). Et dans ces moments de désolation, elle ne changera rien à ses résolutions prises dans la consolation : « Rester fidèle à tout ce que l'on a entrepris dans un moment d'enthousiasme spontané, trop spontané, peut-être. Rester fidèle à toute pensée, à tout sentiment qui a commencé à germer... fidèle à ce que l'on considère comme ses meilleurs moments » (20 septembre 1942).

L'accompagnement

En invitant Etty à faire ce travail de prise de conscience, Spier arrive à réconcilier en elle deux qualités extraordinaires : son intelligence brillante et son affectivité riche et souvent débordante. L'expérience de ne pas devoir sacrifier l'une aux dépens de l'autre est devenue pour Etty la clef de son développement personnel et spirituel : « Tu ne dois pas vivre de façon cérébrale, mais puiser à des sources plus profondes, plus éternelles. Cela ne doit pas t'empêcher d'être reconnaissante pour ton intelligence, qui est un instrument précieux pour examiner et approfondir les questions qui surgissent de ton âme » (7 octobre 1941).

L'accompagnement par Julius Spier est un élément essentiel dans l'expérience d'Etty. Consulté d'abord en vue d'une aide psychologique, Spier a guidé Etty non seulement vers une guérison psychique, mais vers la découverte de Dieu. Certes, la relation entre Spier et Etty était très particulière et ne correspond pas aux règles d'un accompagnement thérapeutique classique. Mais les fruits priment sur les moyens utilisés. Spier a aidé Etty à aller vers elle-même, à « trouver sa forme », à libérer ses « forces profondes » et à découvrir l'amour universel. Il a été « l'initiateur », « le grand ami, l'accoucheur de [son] âme », qui « guérit les gens en leur apprenant à accepter leur souffrance » (14 décembre 1941).

Julius Spier a introduit la dimension triangulaire dans l'accompagnement en ouvrant leur relation à un tiers, Dieu comme source d'amour et de vie. Malgré la proximité intime entre lui et Etty, il garda toujours une certaine distance, qui obligeât Etty à ne pas se perdre dans des rêves. Au moment de la mort de Spier (comparable à ce

moment indispensable à tout accompagnement spirituel sain où l'accompagnateur s'efface), Etty était prête à affronter seule la vie : « J'avais encore mille choses à te demander et à apprendre de ta bouche. Désormais, je devrai m'en tirer toute seule. Je me sens très forte, tu sais, je suis persuadée de réussir ma vie... Tu as servi de médiateur entre Dieu et moi, mais maintenant, toi, le médiateur, tu t'es retiré, et mon chemin mène désormais directement à Dieu... Et je servirai moi-même de médiatrice pour tous ceux que je pourrai atteindre » (15 septembre 1942).

De soi au monde

L'exemple d'Etty Hillesum témoigne de la possibilité d'un chemin de croissance spirituelle et d'une expérience mystique de la présence de Dieu hors d'une religiosité classique. Dans notre monde de plus en plus sécularisé et marqué par l'individualisme et le consumérisme hédoniste, Etty propose une perspective aux chercheurs de

sens qui ne se retrouvent plus dans nos Eglises traditionnelles. Son chemin est potentiellement ouvert à chacun et chacune, pourvu qu'il/elle accepte trois conditions fondamentales : se lancer courageusement dans l'aventure de la prise de conscience, avoir de la patience pour s'engager dans la durée, et accepter de ne pas pouvoir avancer seul(e), donc accepter de se laisser accompagner. Cette démarche de vérité, de vie et d'amour ne se laisse pas réaliser dans une attitude individualiste et du « tout, tout de suite ».

Par son journal, Etty nous permet de porter un regard intime sur son itinéraire de croissance personnelle et spirituelle, sur l'histoire de son âme et de son expérience mystique. En réconciliant intelligence et affectivité, elle est devenue ce qu'elle souhaitait être au milieu de la détresse du camp de concentration de Westerbork : « Faites que je sois le cœur pensant de cette baraque » (3 octobre 1942). A travers un travail intensif sur elle-même, Etty est arrivée à guérir son cœur blessé et à l'ouvrir progressivement à l'amour, l'amour de soi d'abord, puis l'amour de Dieu et de toute l'humanité.

Sa démarche personnelle, commencée dans une petite chambre à Amsterdam, a fait irrésistiblement grandir en elle le désir de sortir de soi et d'aller vers le monde, pour contribuer à mettre Dieu « au jour dans les cœurs martyrisés des autres » (12 juillet 1942). Son élan d'amour et de vie, qui a brutalement été stoppé le 30 novembre 1943 à Auschwitz, a gardé toute sa force grâce à son journal, qui est devenu pour beaucoup « un baume versé sur tant de plaies » (12 octobre 1942, fin du journal).

B. A.

Un spectacle à découvrir à Fribourg, le 15 novembre, à la salle paroissiale de la paroisse St-Pierre : organisation Notre-Dame de la Route.



Le tourisme chamanique

●●● **Jean-Loup Amselle**, Paris
 Anthropologue, directeur d'études à l'EHESS¹

L'Amazonie péruvienne est depuis quelques décennies le théâtre d'un afflux croissant de touristes venus du monde entier, à la recherche d'un breuvage hallucinogène, l'ayahuasca. Cette substance, absorbée sous le contrôle de chamanes, provoque des visions et est censée guérir un certain nombre de maladies.

Anciennement pratiqué par quelques communautés autochtones de la forêt amazonienne, et seulement à certains moments de leur vie sociale, l'usage de l'ayahuasca s'est diffusé à d'autres groupes (métis, étrangers), en liaison avec le développement économique de cette région et au détriment de l'usage d'autres substances psychotropes. On ne compte plus les témoignages de ceux qui, pour des raisons mystiques ou médicales, se sont rendus auprès des chamanes de la forêt pour la consommer. Faute de statistiques officielles péruviennes, il est impossible de quantifier ces flux touristiques, d'ailleurs très difficiles à repérer puisque la plupart des voyages et des séjours sont entrepris sur une base individuelle, par le biais des sites web des chamanes, et se déroulent dans des lieux dispersés à l'intérieur d'une zone géographique très vaste.

C'est dans des campements nommés *lodges* ou *albergues*, situés dans la forêt, à proximité des centres urbains d'Iquitos, de Pucallpa et de Tarapoto, que les chamanes accueillent les touristes, pour des périodes allant de quelques jours à plusieurs mois. Ces *lodges*, souvent entourés de palissades et protégés par des gardes armés, forment des sortes de « communautés fermées », isolant les touristes du monde social amazonien, pour mieux les mettre en communication avec les « sortilèges » de la forêt. Les pensionnaires sont conviés à participer à des « cérémonies » de prise d'ayahuasca, au sein d'une nature sauvage largement mise en scène (des échantillons de la flore et de la faune amazoniennes sont exposés et des « communautés natives » mises en valeur à proximité). Mais dans le même temps, et de façon contradictoire, sont vantées les conditions de confort de type occidental qui y prévalent.

Le développement du tourisme amazonien centré sur l'ayahuasca s'inscrit dans le cadre d'une filière économique qui combine plusieurs phases et plusieurs acteurs ajoutant de la valeur au produit et se situant en amont ou en aval de la pratique du chamanisme amazonien proprement dit.

Au sein de cette filière, il faut distinguer tout d'abord les « propagateurs de la foi chamanique », qui s'expriment dans

Depuis quelques décennies, le tourisme chamanique en Amazonie est en train de devenir une véritable industrie et un phénomène de mode qui a largement investi l'espace public des pays occidentaux. Qui sont ces entrepreneurs chamaniques ? De quelle fièvre ces touristes occidentaux sont-ils en quête ?

1 • Cet article a été publié dans une version plus longue, dans la revue *Études* n° 4202, Paris, février 2014, p. 33-42.

toute une série de supports et d'organismes (livres, magazines, documentaires, sites web, directions régionales péruviennes du tourisme, associations de type spiritualiste, etc.). Tous se font les apôtres d'une croyance en l'existence de « plantes enseignantes » ou « directrices », qui se situe dans le prolongement des idées romantiques relatives à la puissance de la voyance, du surnaturel et de la médecine « holistique ».

La diffusion de ces idées s'appuie également sur les écrits d'ancêtres prestigieux de la prise de substances hallucinogènes, comme Antonin Artaud, Henri Michaux, Aldous Huxley, Allen Ginsberg, William Burroughs, Carlos Castaneda, ainsi que sur les ouvrages plus récents d'écrivains adeptes du chamanisme et de l'ayahuasca, comme Corinne Sombrun,² Amélie Nothomb³ ou Vincent Ravalec⁴.

Préparation à base d'ayahuasca, Bolivie



Mais ce sont surtout l'essayiste Jeremy Narby et le cinéaste Jan Kounen qui ont divulgué la vulgate chamanique, au détriment d'une production anthropologique sérieuse. Ils ont fait beaucoup pour drainer vers l'Amazonie des masses importantes de touristes. Dans son livre *Le Serpent cosmique, l'ADN et les origines du savoir*,⁵ Narby établit un rapprochement entre la structure de l'ADN et le serpent cosmique - l'anaconda -, vision censée accompagner de façon quasi systématique la prise d'ayahuasca. Quant au documentaire de Kounen *D'autres mondes*, visible sur YouTube, il associe un reportage sur l'univers de l'ayahuasca en Amazonie péruvienne, en particulier au sein de la communauté shi-pibo, et des interviews de chercheurs accréditant l'idée que les hallucinations procurées par cette substance ont devancé certaines découvertes scientifiques.⁶

Des entrepreneurs

Ce n'est de fait que depuis une vingtaine d'années que, dans le cadre du développement du tourisme, le terme de *chamane*, d'origine sibérienne, a

- 2 • **Corinne Sombrun**, *Journal d'une apprentie chamane*, Paris, Pocket 2004, 158 p.
- 3 • « Les voix intérieures d'Amélie Nothomb », *Inexploré, le magazine de l'INREES*, n° 17, Paris, janvier-mars 2013.
- 4 • **Vincent Ravalec, Mallendi et Agnès Paichelet**, *Bois sacré. Initiation à l'iboga*, Vauvert, Au Diable Vauvert 2004, 336 p.
- 5 • Genève, Georg 1997, 236 p.
- 6 • On retrouve les mêmes idées dans l'article du psychanalyste **Serge Tisseron** « Jimmy P., un mode d'emploi très actuel », in *Libération*, Paris, 18.09.13., qui porte sur le film d'**Arnaud Desplechin**, *Jimmy P.* (2012), lui-même inspiré du livre de **Georges Devereux**, *Psychothérapie d'un Indien des Plaines*, Paris, Fayard 1998, 678 p.

supplanté au Pérou celui de *curandero* pour désigner les guérisseurs. Parmi les quelques grands chamanes liés au développement de ce secteur, on trouve des Péruviens, des étrangers (en particulier nord-américains), des autochtones et des métis. Et même un Français, Jacques Mabit, connu pour soigner des toxicomanes dans son centre thérapeutique de Tarapoto.

Ces catégories n'ont pas une valeur absolue puisqu'elles servent essentiellement aux acteurs à se positionner au sein du marché de l'ayahuasca. Ainsi la mise en avant d'une identité ethnique « autochtone » par des guérisseurs labellisés comme « métis » peut-elle servir à légitimer des connaissances approfondies dans le domaine de la médecine « traditionnelle » et permettre d'occuper une place éminente sur le marché de la guérison chamanique. Guillermo Arévalo, par exemple, grand entrepreneur chamanique d'Iquitos, appartient à l'« ethnie » shipibo, elle-même réputée pour le pouvoir de ses chamanes.

Le chamanisme amazonien, loin de sa facture « traditionnelle » décrite par les anthropologues - des chamanes vivant dans des communautés ancestrales et ne soignant que des autochtones -, a vu sa pratique se transformer avec des nouveaux entrants dans le secteur. Les « métis » tout d'abord, apparus sur le marché de l'ayahuasca lors du boom du caoutchouc (fin XIX^e-début XX^e), suivis ensuite par des Occidentaux, qui ont commencé leur carrière en servant de guides aux routards désireux de se lancer à la découverte de la jungle amazonienne.

Se trouvant à la tête de vastes campements, ces grands entrepreneurs chamaniques réalisent aujourd'hui de confortables profits en accueillant les touristes à des tarifs très élevés (de 50 à 170 dollars par jour), qui contrastent avec les faibles salaires accordés aux chamanes et aux employés péruviens qui travaillent sous leurs ordres.

A côté de ces « chamanes operators », il existe une masse de « guérisseurs » de moindre importance, tant étrangers que Péruviens, qui ne sont pas parvenus à édifier un campement et qui vivent en soignant quelques rares touristes étrangers et surtout une masse de Péruviens ne disposant que de faibles ressources.

Les touristes

Tout comme la notion de chamane, celle de touriste est elle-même une création de la filière du chamanisme amazonien, les soi-disant touristes ne se voyant pas comme tels en général. Les chamanes en distinguent trois sortes. Les mystiques ou « psychonautes », venus en Amazonie pour se lancer dans l'exploration d'eux-mêmes.⁷ Les patients, ensuite, qui se rendent dans ces centres chamaniques pour guérir de maux de toute sorte, tant organiques que psychiques. Ils comptent parmi eux beaucoup de personnes stressées et des malades en phase terminale, débarquant en Amazonie lorsque tout a été essayé par ailleurs. Comme le déclarent les chamanes : « Vous autres, Occidentaux, vous avez la richesse, nous autres, chamanes péruviens, nous avons la sagesse », ce qui revient à considérer que, d'une certaine façon, c'est le « Sud » qui soigne le « Nord ».

7 • Cf. le reportage d'*Envoyé spécial*, « Voyages chamaniques », diffusé par France 2 en 2008, où l'on voit une touriste française « possédée » se déplacer comme un jaguar.

Ce jugement a d'autant plus de force que le coût des soins de santé des personnes âgées est de plus en plus élevé en Occident. De quoi se demander si l'Amazonie ne deviendra pas dans un proche avenir une vaste maison de retraite médicalisée... C'est en tout cas dans cette direction que s'orientent un certain nombre de centres chamaniques qui se dotent de psychologues et de médecins, voire même se transforment en hôpitaux alternatifs. On assiste aussi à une spécialisation des donneurs de soins en fonction des besoins des différentes catégories de clientèle. Une place particulière est consacrée à la clientèle féminine, comme dans la clinique Shipibo Shinan de Santa Rosa de Dinamarca, sur le fleuve Ucayali, où les soins spécifiques des femmes sont assurés par des guérisseuses autochtones.

La troisième catégorie de touristes est composée de ceux qui veulent s'initier à la médecine de l'ayahuasca, pour devenir à leur tour des chamanes. Nombre de grands « chamanes-operators » forment des apprentis ou des adeptes qui, une fois initiés, se vouent à la transmission du savoir de leur maître, s'installant comme « médecins végétalistes » dans le monde entier et dirigeant les patients vers les centres thérapeutiques du Pérou.

Les ratés

Ces réseaux de phytothérapeutes centrés sur l'ayahuasca se sont attirés en France les foudres d'organismes publics ou privés, comme la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires⁸ ou l'organisation Psychothérapie vigilance. Plusieurs actions en justice ont été intentées à des « têtes » de réseaux qui

orientaient des candidats au « voyage » vers les centres amazoniens. Ces procès ont abouti à l'interdiction définitive de l'ayahuasca en France, considérée depuis 2008 comme un stupéfiant. La prise d'ayahuasca, en effet, n'est pas sans danger et l'on ne compte plus les cas d'arrêts cardiaques, de « pétages de plombs » ou de décès consécutifs à l'absorption de ce breuvage.

Ces critiques contre les dérapages du chamanisme *new age* présupposent la vision romantique d'un chamanisme traditionnel, paré de toutes les vertus et ayant fait à ce titre l'objet d'une mise en patrimoine culturel par le gouvernement péruvien. La position de celui-ci est d'ailleurs ambiguë puisqu'il défend, d'un côté, un usage « authentique » de l'ayahuasca, tel qu'il serait encore pratiqué par les communautés natives d'Amazonie, et encourage, de l'autre, le développement du tourisme axé sur cette substance.

Quoi qu'il en soit, les accidents, relativement fréquents, qui accompagnent cette pratique posent des problèmes aux autorités touristiques péruviennes. Qui cherchent aujourd'hui à réglementer la profession de chamane et à s'assurer que les touristes venant au Pérou pour y consommer de l'ayahuasca ont une condition physique leur permettant de supporter l'absorption de cette substance. Il est ainsi projeté de constituer des listes de chamanes « autorisés », qui auraient en quelque sorte le monopole d'exercice de la médecine amazonienne. C'est donc vers un véritable processus de médicalisation du tourisme chamanique centré sur l'ayahuasca que s'orientent les autorités péruviennes.

J.-L. A.

8 • Miviludes, *Rapport annuel 2009*, www.miviludes.gouv.fr/.

Pour en savoir plus :

Jean-Loup Amselle,
Psychotropiques. La fièvre de l'ayahuasca en forêt amazonienne,
Paris, Albin Michel
2013, 240 p.

Politique carcérale

Les enjeux d'une élection

●●● Une interview de **Pierre Bayenet**, Genève, avocat candidat au poste de procureur général du Canton, par **Lucienne Bittar**, Genève, rédactrice en chef

En 2012, le meurtre sauvage de Lucie, une Fribourgeoise de 16 ans, par un récidiviste, puis celui de Marie, 19 ans, en mai 2013 près de Payerne, par un autre récidiviste, psychopathe de surcroît, a bouleversé l'opinion publique. Les dysfonctionnements du système judiciaire suisse ont été fortement critiqués, et des voix de plus en plus nombreuses se sont élevées pour exiger un durcissement du Code pénal.

A Berne, le Parlement s'est retrouvé sous le tir d'une rafale de motions et d'interpellations de députés de l'Union démocratique du centre (UDC) et du Parti évangélique (PEV) réclamant plus de répression : internement à vie pour les délinquants sexuels multirécidivistes, interdiction de la liberté conditionnelle pour les auteurs de crimes « trop » graves, alourdissement des peines pour viol, impossibilité de liberté conditionnelle pour les peines prononcées à vie, fin des congés pour les personnes internées, etc. Même les mineurs ont été visés, avec la motion de Hans Fehr (UDC/ZH) demandant à ce que les mineurs auteurs de crimes particulièrement graves soient jugés comme des adultes.

Ce vent répressif a fortement secoué Genève suite à la sombre affaire Adeline, qui a conduit à la fermeture avancée du Centre de resocialisation pour criminels dangereux de La Pâquerette, en janvier 2014. L'arrivée d'Olivier Jornot, du Parti libéral radical (PLR), au poste de procureur général en avril 2012 a aussi conduit à un durcissement de la politique judiciaire du canton. Tenant de la sévérité à l'égard des délinquants, il s'est attaqué aux trafiquants de tous bords, mais aussi aux mendiants et aux travailleurs clandestins. Le Parquet aujourd'hui applique avec zèle la Loi sur les étrangers (Letr), n'hésitant pas à incarcérer les sans-papiers.

Résultat, la prison genevoise de Champ-Dollon, prévue pour 376 détenus, est la plus surpeuplée du pays, avec un nombre moyen de 641 détenus en 2012, soit une augmentation de 41% par rapport à l'année précédente,¹ qui est monté à 830 en mai 2013 et à 860 en mai 2014. Les conditions de détention y sont dégradantes et le personnel pénitentiaire - fatalement - surmené.

Le centre de détention genevois a fait en février dernier les gros titres de la presse : trois jours de rixes graves entre détenus, admission par le Tribunal fédéral du recours de deux prisonniers au vu de leurs conditions de

Lors de la session 2012 des Rencontres internationales de Genève (RIG), intitulée La prison en question(s), Philippe Burrin, président des RIG, déclarait :

« Même si nous l'écartons de notre champ de vision, la prison fait partie de la vie de notre société. En tant qu'institution, elle a partie liée avec notre conception de la démocratie. A ce titre, elle nous engage à reprendre un débat toujours nécessaire sur la meilleure manière de conjuguer impératifs collectifs (punir, réparer, dissuader) et objectifs individuels (réduire, réinsérer). »

1 • *Prison de Champ-Dollon, Rapport d'activités 2012*, à consulter sur www.ge.ch/champ-dollon/doc/rapport-d-activites-2012.pdf. (n.d.l.r.)

détention inadmissibles, contrevenant à la Convention européenne des droits de l'homme (art. 3).

C'est dans ce climat agité, propice à un débat public sur le système pénal et carcéral désiré, que se préparent à Genève les élections, le 13 avril, des 539 magistrats du pouvoir judiciaire. En point de mire, le poste de procureur général, troisième personnage de la République après le président du Conseil d'Etat et celui du Grand Conseil, que se disputent deux candidats aux visions politiques clairement différenciées, à savoir le procureur sortant Olivier Jorrot, champion du Parti libéral radical

(PLR), et l'avocat Pierre Bayenet, d'Ensemble à gauche, spécialiste des droits humains.

Lâché par les socialistes et les verts qui jugent sa candidature trop « légère », Pierre Bayenet a de fait peu de chance d'être élu. Mais le combat de cet avocat de 37 ans, membre de l'Association des juristes progressistes, rappelle qu'il existe une alternative aux thèses sécuritaires du Mouvement citoyen genevois (MCG) qui ont gagné Genève: celle d'un système judiciaire axé sur la prévention et la réinsertion, et où les sans-papiers ne sont pas criminalisés d'office. Interview.

Lucienne Bittar : *Le Code pénal suisse prévoit que les cantons prennent les mesures nécessaires à la mise en œuvre des lois, notamment par une offre adéquate d'établissements pénitentiaires. Comment les cantons se sont-ils organisés ?*

Pierre Bayenet : « C'est effectivement aux cantons qu'il revient de construire les établissements appropriés pour chaque type de peine et de mesure (prisons ou établissements médicaux). Les cantons se sont regroupés en trois concordats. Genève fait partie du concordat latin, qui inclut les cantons francophones et le Tessin.

» Chaque canton du concordat a construit des pénitenciers pour adultes accessibles à l'ensemble des membres.² Ainsi il est prévu de longue date que Genève construise un établissement pour personnes souffrant de troubles psychiatriques, Curabilis. Le projet a été retardé mais une première aile devrait s'ouvrir prochainement (le budget de fonctionnement, très lourd, pose encore problème). Il est aussi

prévu un agrandissement de la Brénaz (bâtiment d'exécution de peine rattaché à Champ-Dollon) sous le nom de Brénaz 2, qui sera destiné à la détention administrative, ainsi qu'une extension de Champ-Dollon à Pré-Marquis, sur la commune de Puplinge (qui a déposé un recours contre le projet). »

Comment expliquer les records de population carcérale de Champ-Dollon ?

« Une augmentation très marquée s'est produite en 2012, suite à un changement de politique pénale, qui a notamment consisté à accentuer la répression de la petite criminalité. La prison de Champ-Dollon a toujours accueilli quelques détenus en exécution de peine, mais aujourd'hui ils y sont majoritaires.

2 • Prison préventive de Champ-Dollon (GE) ; prison pour femmes de la Tuilière (VD) ; Etablissements de la plaine de l'Orbe (VD), destinés aux détenus dangereux ainsi qu'aux internements et aux longues exécutions de peines ; pénitencier de Bellechasse (FR) ; etc. (n.d.l.r.)

» Le nouveau Code pénal suisse vise pourtant à favoriser des punitions qui ne désinsèrent pas le condamné. Il fait, en règle générale, obligation aux juges d'infliger des peines autres que l'emprisonnement pour des condamnations de moins de six mois. Or un quart des prévenus sont condamnés à Genève à des peines de prison, contre 10 % en moyenne en Suisse (statistiques 2012). Le Ministère public genevois convertit parfois des amendes en jours de prison, alors qu'une conversion en travail d'intérêt général devrait être favorisée.

» Une autre raison du surpeuplement de Champ-Dollon, c'est la nouvelle politique du canton vis-à-vis des sans-papiers. Pendant longtemps, le gouvernement genevois a défendu leur cause, demandant même à Berne leur régularisation. Mais depuis que Pierre Maudet dirige le Département de la sécurité (2012), les processus de régularisation des sans-papiers sont bloqués. La Loi sur les étrangers est à présent fermement appliquée à Genève. Selon cette loi, les demandeurs d'asile déboutés et les sans-papiers doivent quitter le territoire national. S'ils ne le font pas volontairement, ils doivent être placés en détention, en vue de leur refoulement.³ Or le Centre de Frambois⁴ affiche une capacité d'accueil de seulement 20 places pour trois cantons (Genève, Vaud et Neuchâtel). Par rapport aux 30 000 sans-papiers de Suisse romande, c'est évidemment insuffisant ! C'est la raison pour laquelle nombre de ceux qui se font arrêter à

Genève se retrouvent à Champ-Dollon, en préventive, sur condamnation pénale et non administrative. C'est une aberration du système puisqu'on sature la prison avec des individus qui devraient simplement être expulsés.

» La justice pénale joue un rôle de voirie sociale : les délinquants sont perçus comme des déchets et la prison comme une poubelle. Cette politique carcérale résulte d'un choix de société qui déshumanise les délinquants et assimile les étrangers sans-papiers à des criminels. »

Au vu de la situation de crise que connaît Champ-Dollon, que proposez-vous pour désengorger la prison ?

« Il faut faire sortir de prison les détenus non dangereux, en premier lieu les sans-papiers dont le seul délit est de ne pas être en règle sur le plan administratif. Le gouvernement genevois n'a jusqu'à présent pas voulu fournir de chiffres précis sur les motifs de détention à Champ-Dollon. Cependant, je peux affirmer de sources sûres, mais non officielles, que 15 % des détenus qui s'y trouvaient en janvier l'étaient uniquement pour violation de la Loi sur les étrangers. Et rien qu'en février 2014, 16 nouveaux détenus enregistrés à Champ-Dollon (sur 150) l'étaient pour ce seul motif. Je parle bien d'étrangers qui ont peut-être des antécédents, mais qui ne sont emprisonnés cette fois-ci que pour être demeurés illégalement en Suisse.

» Il faudrait aussi faire sortir de Champ-Dollon ceux qui s'y trouvent en exécution de peine pour des infractions qui ne mettent pas en danger la vie des autres, ou les détenus qui n'ont pas payé des amendes, bref tous ceux qui sont là pour des infractions, réelles, certes, mais pour lesquelles la prison ne s'impose pas. »

3 • Suite à la votation populaire de décembre 1994 qui a légalisé les mesures de contrainte dans le cadre de la Loi sur les étrangers. (n.d.l.r.)

4 • Premier centre concordataire entièrement dédié à l'application des mesures de contrainte, créé en 2004. (n.d.l.r.)

Imaginons que demain le nombre de détenus se retrouve en adéquation avec les capacités de la prison. Comment faire de la prévention pour que le problème ne se renouvelle pas ?

« Il faut tout d'abord agir en amont, chercher à limiter les délits. Ce qui est dissuasif, c'est moins la lourdeur de la peine, qu'une probabilité élevée de se faire attraper par une police efficace.

» Il s'agit ensuite d'utiliser toute la gamme de punitions qu'offre le système. Il y a, par exemple, la peine pécuniaire, qui a l'avantage de ne pas désocialiser le contrevenant et ne coûte rien à l'Etat, voire lui rapporte de l'argent. Il y a encore le travail d'intérêt général. Le Service d'application des peines et mesures du canton de Genève place les condamnés dans des EMS, chez Emmaüs, etc. Le champ des possibles est large, il faut juste éviter d'entrer en concurrence avec l'économie privée. Cette alternative est intéressante car elle permet à la personne de rester insérée dans la société et peut même lui servir d'expérience professionnelle. Mais dans les faits, peu de peines de travail d'intérêt général sont prononcées, car elles demandent un suivi de l'Etat et engendrent des frais (inférieurs néanmoins à ceux de la prison).

» Le bracelet électronique associé aux arrêts domiciliaires est une autre solution encore, applicable aux personnes jugées comme non dangereuses. Le condamné peut garder ses liens sociaux, tout en subissant un enfermement. Cela se fait beaucoup en Hollande et en Suède et le taux d'échec de cette méthode est assez bas, environ 5%. Ce système, malheureusement sous-utilisé en Suisse, est en phase de test à Genève et convient pour des peines inférieures à 9 mois.

» Toutes ces peines alternatives ont le mérite de ne pas sortir le délinquant de son milieu social, de ne pas le couper de sa famille et de ne pas lui faire perdre son travail, s'il en a un. Pour les raisons inverses, la prison favorise la récidive. Et plus les conditions d'enfermement seront indignes, plus le détenu sortira fâché de prison et risquera de récidiver. Le cas de Genève est en ce sens préoccupant. De nombreuses personnes exécutent leur peine dans la prison préventive de Champ-Dollon, en régime carcéral plus dur, où les communications avec l'extérieur sont surveillées et les visites restreintes pour éviter des entraves au cours des enquêtes.

» Enfin, un autre outil de prévention est la réinsertion. Pour éviter la récidive après un premier crime, il faut punir la personne de manière équilibrée et essayer de la réinsérer dans un milieu social adéquat. Cela revient moins cher de suivre un jeune de 20 ans pendant six mois pour essayer de le remettre sur les rails, que de le laisser dans la nature et finalement le retrouver en prison. Le Service de probation et de réinsertion, qui aide les anciens détenus à trouver du travail, accomplit dans ce sens un travail préventif très important. »⁵

Votre vision de l'Etat n'est-elle pas un peu paternaliste ?

Sans doute, mais à choisir, je préfère une prise en charge paternaliste des délinquants que d'abandonner ceux-ci à la criminalité !

L. B.

5 • Autre outil alternatif en plein développement en Suisse, la médiation, inspirée de la justice restaurative plutôt que punitive. Voir **Gérard Demierre**, *Restaurer au lieu de punir*, p. 38. (n.d.l.r.)

Les Lumières du pénal

Cesare Beccaria

●●● **Michel Porret**, Genève

Professeur d'histoire moderne, Université de Genève

En juillet 1764, paraît sous le couvert de l'anonymat, à Livourne (Toscane), un brûlot d'environ cent pages qui embrase l'Europe des Lumières : *Dei delitti e delle pene* (Des délits et des peines). L'ouvrage brise les liens traditionnels entre le péché et le crime, la religion et le glaive, le supplice et la peine. Contemporain du *Contrat social* de Rousseau,¹ son auteur, le marquis milanais Cesare Beccaria (1738-1794), juriste de formation par tradition familiale mais philosophe par empathie intellectuelle, propose un nouveau paradigme pénal basé sur la sécularisation et la modération du droit de punir. Depuis le XVI^e siècle, l'Etat moderne monopolise le droit de punir dans le ressort de sa souveraineté absolue. Le glaive est l'attribut régalien de la souveraineté royale ou républicaine. Il s'oppose à la vengeance privée de la justice compensatoire, qui est coutumière à l'époque médiévale.

Avec cette obligation répressive qu'institue l'institution du parquet (procureur général), le droit de punir bascule dans la pratique du supplice expiatoire. Appliquant une violence pénale calquée sur l'atrocité du crime (le bûcher pour la femme accusée de sorcellerie), le supplice public appartient aux quatre modalités punitives qui, depuis l'Antiquité, cadrent dans la cité la justice criminelle.²

Tout d'abord l'*exil*, soit le bannissement pénitentiel ou pénal qui éloigne de la cité l'opposant, l'indiscipliné, l'infacteur ou le pécheur. Ensuite, la *compensation financière*, qui taxe le dol commis. S'y ajoute la *mort* comme peine expiatoire du larron repent sur l'échafaud, puisque, selon Jean Bodin, juger en « dernier ressort » de la vie ou de la mort d'un individu « est et a toujours été l'un des principaux droits de la souveraineté ».³ Finalement, croissant durant l'époque moderne, appliqué dans les maisons de force, les galères et les premiers bagnes, pour devenir la modalité pénale universelle entre la fin du XVIII^e siècle et le code pénal de 1791, l'*enfermement* - disciplinaire puis carcéral - qui neutralise momentanément (mais aussi à vie) le vagabond « inutile au monde » puis l'*homo criminalis*. Pensée et édifée

histoire

Il y a 250 ans, Cesare Beccaria publiait Dei delitti e delle pene, véritable best-seller des Lumières. A l'heure où le populisme pénal ethnicise la criminalité, flatte la vindicte sociale, récuse l'Etat réparateur et prône l'excès pénal pour répondre à la question sociale de la misère et réprimer les indésirables sociaux, la parole humaniste de ce juriste du XVIII^e siècle retrouve tous ses droits.

1 • **Michel Porret**, « La peine de mort. Un garde-fou du contrat social », in *choisir* n° 630, juillet 2012, pp. 29-32.

2 • **Michel Foucault**, *Résumé des cours*, 1970-1982, Paris, Julliard 1989, pp. 29-51.

3 • *Les Six Livres de la République*, éd. de 1583, éd. par Gérard Mairet, Paris, Livre de poche 1993, p. 167.

contre les supplices de l'Ancien régime, la prison vise à corriger puis resocialiser les condamnés, au terme d'une détention calculée légalement selon la gravité du crime réprimé.

Sous l'Ancien régime, flétri, marqué et violenté, le corps du condamné incarne le monopole étatique du droit de punir contre l'atrocité du crime. La stigmatisation, l'infamie et la flétrissure forgent la pédagogie de l'effroi, appliquée sur l'échafaud par l'exécuteur de la haute justice (bourreau), afin d'intimider la foule, voire prévenir le crime par la terreur du châtement. Avant la Révolution française, qui remplace les supplices par la seule « privation de la vie », la liturgie du corps violenté est universelle dans l'Europe de l'Ancien régime. L'« éclat des supplices », pour reprendre le concept fondateur de Michel Foucault dans *Surveiller et punir* (1975), répond au mal du crime par celui de la peine.

Parmi d'autres doctrinaires-pénalistes d'après 1750, le juriste Daniel Jousse (1704-1781) détaille l'arsenal pénal des juges de son époque : « Les peines qui sont en usage en France, dans les Tribunaux ordinaires de justice, sont : le feu ; la peine d'être tiré à quatre chevaux ; la roue ; la potence ; la tête tranchée ; la peine d'être traîné sur la claie ; la question avec ou sans réserve de preuve ; la galère à temps ou à perpétuité ; le bannissement perpétuel ou à temps ; le poing coupé ; la lèvre coupée ; la langue coupée ou percée d'un fer chaud ; le fouet ; la flétrissure ; le pilori ; le carcan ; la réclusion à temps, ou à toujours, dans une maison de force [...] »⁴

Plaçant la violence et la flétrissure corporelles avant l'enfermement, commune à toute l'Europe de l'Ancien régime, cette échelle de l'excès pénal viole les droits naturels des justiciables

selon Beccaria, qui lie la sécularisation du contentieux criminel à la modération du droit de punir.

Appel à la modération

Pour repenser le droit de punir de son temps, l'ancrer dans la modernité sociale des Lumières et le faire coïncider aux droits naturels des justiciables, Beccaria prône la légalité codifiée des délits et des peines, contre leur arbitraire qui remonte au XVI^e siècle au moins. En outre, il déconstruit les liens traditionnels entre les contentieux et les peines, afin d'en séculariser les implications punitives que nourrit la morale religieuse.

Pour Beccaria, les délits ne sont pas des péchés, mais des infractions sociales. La peine est donc la réponse politique de la société sécularisée, et non pas la rétribution expiatoire du péché. Dans ce contexte épistémologique, il réclame, par exemple, la dépénalisation de l'homosexualité, qui est alors poursuivie capitalement un peu partout en Europe comme un « crime contre nature ». Ou encore, estimant que le suicide appartient aux droits naturels des individus, il en exige la dépénalisation. De cette manière, le juge cessera de flétrir le désespéré comme le révolté contre Dieu en condamnant son cadavre à la traction publique sur la claie d'infamie. Attentif aux inégalités juridico-sociales de l'Ancien régime, Beccaria estime, en outre, que le vol, souvent qualifié comme le *crime capital* du malfaiteur envoyé au gibet, s'impute à l'inégale répartition des richesses. La prévention des crimes contre

4 • In *Traité de la justice criminelle de France* (1781), pp. 38-39.

les biens réside moins dans l'exemplarité indémontrable du supplice que dans des lois sociales plus égalitaires. En prônant invariablement la modération des peines, Beccaria pense à leur utilité sociale. Salué à la fin du XVIII^e siècle par le père spirituel de la philosophie carcérale moderne Jeremy Bentham (1748-1832), l'utilitarisme de Beccaria lie l'effet maximal de l'instruction judiciaire et de la peine modérée à son coût minimal sur le plan humain. En conséquence, il condamne sans appel la torture comme fondement de la preuve légale du crime par l'aveu. Il oppose l'insertion sociale du condamné par la prison corrective à l'infamie. Mais surtout, il propose d'abolir *sine die* la peine capitale pour tous les crimes de droit commun.

Contrairement à toute la tradition juridique classique, qui remonte à Platon et au droit romain, Beccaria affirme que la peine capitale n'est pas un « droit ». En cela il conteste les pratiques de son temps. N'intimidant personne, donc inutile, elle n'a jamais « rendu les hommes meilleurs ». Au contraire, visible dans la publicité du supplice de la roue ou de la pendaison, sa « cruauté » est socialement nuisible. De plus, la mort sur l'échafaud brise l'impérative proportion qui doit exister entre la sévérité de la peine et la gravité du crime. Au temps de Beccaria, partout en Europe, le voleur et l'assassin peuvent être punis par la peine capitale. Contrairement à la « réclusion perpétuelle » ou aux travaux forcés - que Beccaria oppose aux supplices -, la peine de mort élimine dans la souffrance, sans corriger ni réinsérer le condamné.

En outre, l'échafaud rend l'erreur judiciaire irréparable. Le droit humain et la dignité judiciaire de l'Etat condamnent le « dernier supplice », ce châtement

suprême, sans effet sur la prévention du crime. En pariant, comme Rousseau, sur la perfectibilité humaine et sociale, Beccaria aspire à la pénalité correctrice de l'Etat réparateur qui, après la Révolution, sera celle de l'Etat de droit. Celui-ci peut assurer l'efficacité maximale de la répression à un coût humain minimal, soit la prévention du crime par la sauvegarde de la vie du condamné.

Son impact en Europe

Modération de Montesquieu, matérialisme d'Helvétius, égalitarisme de Rousseau, empirisme des philosophes anglais : telles sont les autorités qui guident la philosophie pénale et le réformisme de Beccaria.

Écrit non juridique contre le droit positif de son temps, réquisitoire philosophique des apologistes qui basent la morale religieuse et la discipline sociale dans la souffrance suppliciaire, son ouvrage devient un best-seller après 1760. Traduit dans toute l'Europe, le texte enflamme les magistrats et les intellectuels éclairés. Il est reçu comme la sommation des Lumières contre la justice arbitraire des Etats absolutistes ancrés dans le droit divin.

Le traité est mis à l'Index, puis combattu par des Inquisiteurs, des jésuites ou encore des magistrats hostiles à la modération pénale. En 1767, l'avocat au Parlement de Paris Pierre-François Muyart de Vouglans (1713-1791), zéléteur de la peine capitale et procureur à charge du contrat social de Rousseau, attaque Beccaria. Sa *Réfutation des principes hasardés dans le Traité des délits et des peines* prétend que la « modération » mène au laxisme pénal, à l'impunité des criminels et à la dissolution des autorités traditionnelles.

« La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie »

Victor Hugo,
Discours à l'Assemblée constituante, 1848.

Philosophe de la rébellion, Beccaria viserait à détruire la « religion », les « mœurs » et l'Etat.

Les ténors des Lumières, pour leur part, encensent Beccaria. En Angleterre, le juriste William Blackstone (1723-1780) et le philosophe Jeremy Bentham en louent la modernité et l'utilitarisme. Aux Etats-Unis, où Beccaria paraît dans une édition anglaise de 1777, Thomas Jefferson (1743-1826) s'en inspire pour forger libéralement le droit pénal de la jeune démocratie. Dans le Nord de l'Europe (Pays-Bas, Suède, Norvège), en Suisse et dans l'Espagne de l'Inquisition, Beccaria inspire des avocats, des notables et des magistrats qui tentent d'humaniser la justice en la dépouillant de ses attributs suppliciaires. En 1766, le patriciat bernois récompense Beccaria en lui remettant une médaille honorifique pour la cause de l'humanité. Même écho dans la France de Louis XV : l'avocat général Servan (1737-1807), les encyclopédistes, l'économiste libéral Turgot (1727-1781) et l'abbé voltairien André Morellet (1727-1819, traducteur français en 1765 de Beccaria) encensent le « Rousseau des Italiens » pour son humanisme pénal. Viscéralement attaché aux « droits de l'homme », luttant jusqu'à la mort contre l'infâme et les erreurs judiciaires, Voltaire salue Beccaria comme son « frère en philosophie ». Il en fait son allié objectif contre les excès de la justice royale enchaînée à l'Eglise. Agé de 71 ans, le patriarche de Ferney glorifie l'« auteur humain du petit livre *Des délits et des peines*, qui est en morale ce que sont en médecine le peu de remèdes dont nos maux pourraient être soulagés ».

En 1786, le souffle humaniste de Beccaria inspire la loi toscane du Grand-duc Pierre-Léopold. Pour la

première fois au monde, un prince éclairé abolit la peine capitale. Récurrente dès 1789 chez les juristes révolutionnaires qui préparent le Code pénal en France (1791), le projet beccarien inspire à Genève les auteurs du « projet de Code pénal » de 1795.

Commenté dans l'Europe catholique et protestante, contesté par les conservateurs et les apologistes, Beccaria ouvre la voie au régime pénal de la modernité : la peine juste et non expiatoire vise l'utilité sociale plutôt que la vindicte du souverain ou du « peuple ». La justice visera la réparation du mal et non la vengeance du sang. Elle sera la sanction politique du contrat social, mais détachée de toute idéologie sécuritaire.

Un humaniste

Si le Milanais n'invente pas le droit pénal moderne, il en synthétise et en universalise les exigences sociales de modernité, cette modernité punitive tournée vers la modération, que soutiennent déjà certains juges et magistrats éclairés de son époque. Modération pénale et laïcisation des contentieux : l'humanisme de Beccaria brise toute analogie entre le péché et le crime. C'est pour cela que son impact est immense dans l'Europe dominée par la religion et l'absolutisme de droit divin. Beccaria incarne l'éthique pénale des droits naturels de l'homme, universalisée après 1789 et enracinée dans la légalité constitutionnelle.

Parfois qualifié d'utopiste, Beccaria a ouvert la voie inéluctable vers l'abolition universelle de la peine capitale. Une parole d'humaniste qui, aujourd'hui encore, soude le droit de punir aux droits de l'homme.

M. P.

Beccaria, *Des délits et des peines*, préface de Robert Badinter, Paris, Flammarion 2006, 188 p.

Michel Porret, *Beccaria. Le droit de punir*, Paris, Michalon 2003, 128 p.

Blue Jeans

● ● ● **Valérie Bory**, Lausanne
Journaliste

Marionnettiste chinois de grand talent, Yeung Fai est l'héritier d'une tradition de cinq générations d'artistes et de créateurs de marionnettes. Avec son équipe, il a choisi cette fois d'animer ses poupées dans l'univers industriel de la mondialisation.

Avec *Blue Jeans*, on regarde la face sombre de la société de consommation. D'un côté, les Occidentaux acheteurs de vêtements délocalisés, de l'autre, un prolétariat chinois exploité et sous-payé, qui fabrique les jeans que nous trouvons dans nos magasins.

La Chine ancestrale est toujours présente dans les spectacles de Yeung Fai. Le rideau se lève sur un homme, un paysan immémorial arcbouté sur une meule de pierre, tandis qu'un bébé geint dans les bras de sa mère. Une poule picore, une douce berceuse est murmurée d'une voix de femme, comme à la nuit des temps.

Le bébé est devenu une petite écolière (magie de la marionnette), traversant chaque jour une route à grand trafic avec son cartable. Elle ira à l'usine plus tard, car le travail des champs ne suffit pas à nourrir chacun, et quittera la campagne pour la grande métropole, où la jeune main-d'œuvre est embauchée à la fabrication des jeans destinés aux multinationales du prêt-à-porter.

A l'usine à présent, drillé par le chef de la production sans cesse tendu vers l'augmentation des quantités, le petit personnage en blouse rouge, épuisé, aligne sa cadence.

De fait, 70 % des jeans sont fabriqués en Asie pour les grandes marques américaines et européennes. La capitale mondiale du jeans s'appelle Xintang : 2,5 milliards de jeans en sortent chaque jour. Le salaire est de 0,15 yuans (2 centimes) par pièce. Les produits pour délayer les jeans sont rejetés dans les rivières, les colorants toxiques et métaux lourds polluent les sols. Mais pour le gouvernement chinois, tout est en ordre... Seules des ONG dénoncent la situation.¹

En filigrane se lit dans ce spectacle le duel inégal entre l'ancienne culture immatérielle et l'anti-culture de la mondialisation qui nivelle tout. La création de Yeung Fai a recours aux marionnettes à gaine, au théâtre d'objets sur fond d'images - dans le style du cinéma d'animation - et à la vidéo, avec des projections très poétiques sur la nature et la civilisation paysanne, tandis qu'un TGV qui fend l'air laisse au loin la petite maison et sa cheminée qui fume. La pluie qui tombe est désormais rouge...

Blue Jeans est un plaidoyer bouleversant sur la perte d'un monde et le constat radical de l'inanité de la « mondialisation » et de son caractère mortifère.² C'est un remarquable « documentaire marionnettique », avec trois interprètes venus de Chine, de France et d'Israël.

V. B.

théâtre

Blue Jeans, de Yeung Fai,

Théâtre
des marionnettes
de Genève,
du 22 au 26 mai

1 • Le jeans, vêtement intergénérationnel, est le fil rouge de la Campagne de Carême 2014.

2 • Voir l'interview de Yeung Fai, réalisée par le Théâtre de Vidy en 2013, www.vidy.ch/blue-jeans.

Immersions en classes

At Berkeley, de Frederick Wiseman

Frederick Wiseman est l'un des mes documentaristes préférés. Alors qu'aujourd'hui les diffuseurs demandent pratiquement un scénario dialogué avant de s'engager sur un documentaire, le réalisateur octogénaire continue à se lancer dans ses tournages comme un perpétuel étudiant. Pendant des mois, il s'immerge - souvent au sein d'une institution américaine - et se fait oublier. Aucune interview, aucun commentaire, aucune musique additionnelle, aucune durée standard (tout dépend de la complexité du sujet). Le travail d'écriture se fait au montage. Pour *At Berkeley*, son quarantième documentaire, Wiseman n'a gardé qu'une minute par heure de rushes. Le film dure pourtant plus de 4 heures !

Ce n'est pas de trop, ne serait-ce que pour prendre la mesure de ce qu'est un campus de grande université américaine : une miniville. L'essentiel du film se passe cependant en intérieur. En cohérence avec l'identité de cette institution, berceau du Free Speech Movement (1964-1965) qui inspira le mouvement de contestation dans le monde entier, *At Berkeley* restitue, dans la longueur, les échanges entre élèves, professeurs, administrateurs, employés, lors de réunions de travail, de cours, de cérémonies, de débats, de séances d'information, de soirées de clubs...

Nombre de discussions sont liées aux conséquences du désengagement de

l'Etat de Californie : seul 16 % du budget de la meilleure des universités publiques américaines est actuellement financé par les fonds publics. Comment maintenir l'excellence académique et garder des professeurs (les universités privées proposent des salaires deux fois plus élevés) ? Comment préserver la diversité sociale et ethnique des étudiants quand on est obligé d'augmenter les frais d'inscription ?

L'âge d'or de cette université - quand elle était gratuite et que ses étudiants contestataires étaient convaincus et convaincants - semble bien révolu. Avec détermination, les néo-libéraux ont attaqué ce qu'ils ont toujours considéré comme un bastion du gauchisme. Le film montre comment un certain état d'esprit libertaire, qui règne encore dans le corps enseignant, est mis à mal par les « réformes structurelles ». Pour réduire les coûts, Berkeley a introduit dans son fonctionnement les principes de la « gouvernance d'entreprise ». Les liens humains informels sont remplacés par des *processes* formalisés, afin que les gestionnaires disposent de leviers plus efficaces. Difficile dans ces conditions de faire émerger de nouvelles voix appelant à *un autre monde possible*. D'ailleurs, le niveau de rémunération à la sortie des universités constitue désormais le premier critère de choix professionnel pour les diplômés, souvent lourdement endettés.

●●● **Patrick Bittar**, Paris
Réalisateur de films

Classe d'accueil

La cour de Babel est un autre documentaire sur le monde de l'éducation, mais cette fois cela se passe dans un collège parisien, au sein d'une classe spéciale destinée aux étrangers non francophones, nouvellement arrivés en France. Ce type de classe, qualifiée « d'accueil », axe les efforts d'apprentissage sur le français et doit permettre aux élèves de rejoindre, dès que possible, les classes normales correspondant à leur âge.

Dans *La cour de Babel*, la classe en question accueille 24 élèves de 11 à 15 ans, issus de 22 pays, de la Chine à l'Irlande en passant par le Sri Lanka, la Lybie, le Brésil ou l'Ukraine ! Beaucoup appartiennent à des familles déchirées, en demande d'asile. Tous ont mis leur espoir dans l'accomplissement d'une bonne scolarité en France.¹ Il y a, par exemple, un Serbe juif dont la famille a été persécutée par des groupes néonazis ; une Guinéenne, qui a fui son pays avec la complicité d'une tante pour ne pas avoir à subir l'excision ; une Sénégalaise, musulmane convertie, comme sa mère, au christianisme de tendance évangélique, et qui avoue ne plus savoir à quel dieu se fier.

La réalisatrice Julie Bertucelli, dont le dernier film de fiction était *L'Arbre*, a elle aussi adopté un dispositif d'immersion prolongée (une année scolaire) sans recours aux interviews. Mais ses choix sont moins radicaux que ceux de son confrère américain : elle sort sa caméra de la classe pour deux séquences à la fin, ponctuée ses séquences de

quelques notes de musique et respecte la norme de durée.

Le résultat est moins riche qu'*At Berkeley* en terme de découvertes, mais plus émouvant. J'ai ri et versé une larme avec ces adolescents qui ne sont pas sortis de l'âge tendre et qui, malgré la difficulté de leur parcours (ou à cause de ?), ne sont pas encore totalement inhibés dans l'expression de leurs émotions, ni pervertis par le cynisme ambiant.

Cette année transitoire dans cette classe-sas est importante pour chacun d'entre eux. Elle se termine par le passage, en banlieue parisienne, d'un examen de français sanctionné par un diplôme ; et aussi par l'obtention d'un prix, dans un festival à Chartres, pour un film réalisé ensemble en classe.

Lorsque vient le moment de se quitter, tous sont émus, y compris l'enseignante qui les a cornaqués avec une sollicitude toute maternelle. La voix tremblante, elle leur confie que l'année suivante, elle sera inspectrice d'académie, et qu'elle n'oubliera pas ses « derniers élèves ».

P. B.

cinéma

La cour de Babel, de Julie Bertucelli

« *La cour de Babel* »



1 • La plupart ont apparemment été scolarisés dans leur pays d'origine, ce qui n'est pas le cas dans la majorité des classes d'accueil, où la prise en charge des élèves est, de fait, beaucoup plus compliquée.

Le divisionnisme

La Suisse, plaque tournante

●●● **Céline Fossati**, *Begnins (VD)*
Journaliste à choisir

**Divisionnisme.
Couleur
maîtrisée ?
Couleur
éclatée !**

Fondation Pierre
Arnaud, Lens (VS),
jusqu'au 22 avril

Confronter les peintres de l'arc alpin aux grands courants picturaux entre 1850 et 1950 et leurs maîtres internationaux, tel est le concept d'expositions d'hiver développé par la nouvelle Fondation Pierre Arnaud à Lens (VS). Et le moins que l'on puisse affirmer, c'est que, dès son premier accrochage, on découvre qu'elle joue d'emblée dans la cours des grands, proposant aux visiteurs de découvrir le divisionnisme, ce courant artistique qui a pris naissance en France - avec Georges Seurat, Paul Signac -, en Belgique - avec Théo van Rysselberghe, Willy Finch, Georges Lemmen -, mais aussi en Italie - avec Gaetano Previati, Angelo Morbelli, Giovanni Segantini.

Quels liens avec les peintres valaisans et plus largement suisses, direz-vous ? « La Suisse est une plaque tournante pour le mouvement, détaille Christophe Flubacher, directeur scientifique de la Fondation. On ne peut pas à proprement parler d'une école divisionniste suisse, mais d'une influence de contacts, de collaborations, d'échanges que les peintres helvétiques ont eus avec leurs voisins. »

A la fin du XIX^e siècle, en effet, les écoles divisionnistes prennent simultanément racine tout autour de nos frontières, mais de manière totalement indépendante. « Il est intéressant de savoir que les Italiens ont travaillé en ignorant ce qui se passait en France.

Ils ont développé leur technique sans connaître Georges Seurat, qu'ils ont découvert quelques années après sa mort », commente Christophe Flubacher. Qui poursuit : « Le Grison Giovanni Giacometti connaissait le mouvement en Italie puisqu'il était, pour ainsi dire, le disciple de Giovanni Segantini. Quant au Soleurois Cuno Amiet, il était parfaitement au courant de ce qui se faisait en Allemagne, tandis que le Genevois Alexandre Perrier avait les yeux tournés vers Paris. »

Lorsque l'on observe la peinture des trois Helvètes précités, on retrouve ainsi aussi bien l'influence du pointillisme français chez Perrier, que l'utilisation du trait ou de la touche des Italiens chez Giacometti. A comparer la peinture de ce dernier à celle du Bernois Oskar Lüthy, on décèle deux manières de peindre et d'utiliser la juxtaposition des couleurs totalement différentes : l'une que l'on pourrait qualifier de classique, chez Lüthy, l'autre plus moderne chez Giacometti.

Hiver 1

L'exposition de Lens débute en donnant toute la mesure des écoles divisionnistes, avec la présentation de deux œuvres aux antipodes du mouvement : *Jeune fille nue aux ombres de branches* (1905), de l'Allemand Ernst L.

Kirchner - aux portes de l'expressionnisme -, et *Le Château de Comblat* (1887) de Paul Signac. Un raccourci du mouvement qui part du point pour arriver à la tache ou touche.

La Fondation a opté pour regrouper toutes les œuvres présentées sous le nom de divisionnisme et parler ainsi de l'évolution de la technique de la juxtaposition de couleurs « pures » ou « sorties du tube », les Italiens et les Suisses ne pointillant pas à la manière des Français ou des Belges.

Plus d'une centaine d'œuvres, certaines proprement époustouflantes, sont présentées dans un espace de quelque 900 à 1000 m² sur deux étages. Parmi elles, trois magnifiques tableaux de l'Italien Angelo Morbelli, dont *Ame en peine* (1910), dont la jeune modèle a prêté les délicats filaments de sa chevelure et la douceur des traits entrelacés de sa nuque à l'affiche de l'exposition. *Hiver à l'Hospice Trivulzio* (1911) démontre avec puissance l'à-propos de la technique dans les scènes claires-obscurées ou en contre-jour, offrant aux ombres une vibrante présence. Et *Coin de jardin* (1912) rappelle que la technique a tout d'abord servi à transcrire la luminosité des paysages estivaux et des feuillages frémissants, avant d'être apprêtée par les Belges aux portraits, puis aux thématiques davantage sociopolitiques et enga-

gées italiennes, comme dans le tableau de la grève des débardeurs de Plinio Nomellini, *Place Caricamento à Gênes* (1891).

Sujets aux antipodes

La peinture divisionniste belge se caractérise par une rigueur, une discipline du point, issue de l'attachement à la théorie scientifique de la couleur, développée notamment par le Français Michel-Eugène Chevreul.¹ Elle diffère aussi de la peinture italienne par le choix des sujets empreints de quiétude, de douceur de vivre : « Les Italiens, les Belges, les Français étaient tous des anarchistes. Mais Signac disait : "Il ne faut surtout pas peindre des tableaux revendicateurs", optant pour des sujets dépeignant l'avènement de l'anarchiste, soit l'utopie de l'harmonie générale. »

A contrario, les Italiens développent une peinture engagée. A l'image de cette représentation de Giacomo Balla

Christophe Flubacher, devant « *Le miroir de la vie* » de G. Pellizza da Volpedo

1 • En 1839, Chevreul fait paraître un essai *De la loi du contraste simultané des couleurs*. Il y montre qu'une couleur donne à une couleur avoisinante une nuance complémentaire dans le ton : les complémentaires s'éclairent mutuellement et les couleurs non-complémentaires paraissent « sales », comme lorsqu'un jaune placé près d'un vert prend une nuance violette. L'ouvrage de Chevreul marqua notamment les écoles artistiques comme l'impressionnisme, le néo-impressionnisme de Georges Seurat.



d'un jardinier à la tenue vestimentaire qui en dit long sur sa condition. Une œuvre intéressante, où l'on voit que Giacomo Balla était déjà hanté par le mouvement - il deviendra l'un des ténors du futurisme -, d'où ses effets de flous volontaires.

Une fondation de plus ?

La Fondation Pierre Arnaud est une histoire de famille. A la mort de ce riche industriel français qui aimait profondément le Valais, où il s'est éteint en 1996, sa fille Sylvie et son gendre Daniel Salzmann poursuivirent la collection qu'il avait débutée avec l'acquisition d'œuvres de peintres de l'école de Savièse (VS), avant d'élargir son regard à la Suisse entière, puis à l'Europe. En mémoire du père, fille et gendre ont décidé de créer une Fondation dans le village de Lens, dont Pierre Arnaud acquit la bourgeoisie. La Fondation Pierre Arnaud a ainsi ouvert ses portes en décembre 2013, au bord du lac du Louché.

Une Fondation du plus, en Valais, non loin de Crans-Montana, dans un lieu certes splendide, mais éloigné des centres urbains ? Pas si farfelu lorsque l'on sait que le plateau de Crans-Montana, que l'on appelle la *Noble et Louable Contrée*, accueille quelque 700 000 touristes par an. Mais pourquoi ne pas proposer des œuvres de peintres du cru ? « En se limitant à présenter la peinture valaisanne, on aurait vite empiété sur la muséologie de plusieurs autres musées de la région, tel le musée d'art de Sion. On leur aurait fait de l'ombre, et on se serait fait de l'ombre. Il fallait respecter l'environnement culturel dans lequel nous allions évoluer. Nous avons donc décidé d'élargir le concept », commente Christophe Flubacher, directeur scientifique.

« Le musée n'existant pas alors que nous cherchions déjà des tableaux à exposer, certains partenaires potentiels ont demandé de passer un tour, le temps de voir... Heureusement, d'autres ont été tout de suite enthousiasmés par l'idée et ont été très généreux. Cela a été un travail de persuasion dans lequel nous avons été beaucoup aidés par César Menz, directeur honoraire des Musée d'art et d'histoire de Genève. Il nous a offert ses conseils et son carnet d'adresses. De nombreux musées suisses ont joué le jeu. »

C. F.

Entre la maîtrise des Français et des Belges, et les sujets sociaux des Italiens, les Suisses et leurs regards croisés jettent une passerelle et adaptent les différentes techniques à leurs paysages alpestres ou lacustres et à leurs scènes rurales. Alexandre Perrier se rapproche des pionniers tels Seurat et Signac, même s'il ne peint pas franchement en points. Certains de ses tableaux sont d'une grande maîtrise, d'une application proche parfois de la rigidité, et d'autres d'une parfaite douceur. Cuno Amiet se retrouve davantage dans une forme plus libre, où le trait plus grossier, puis la tache, remplace le point.

A venir

Après le divisionnisme, la Fondation Pierre Arnaud proposera, de décembre à avril 2015, *Hiver 2*, sur le réalisme ; puis viendront le romantisme, l'expressionnisme et le symbolisme. Entre temps, en été, l'espace proposera des regards croisés entre arts occidental et non occidental. La première de ces expositions sera baptisée *Surréalisme et arts primitif : un air de famille* (du 21 juin au 5 octobre 2014).

C. F.

Un trésor qui sort de sa réserve

●●● **Geneviève Nevejan**, Paris
Historienne d'art et journaliste

A l'occasion du mille cinq centième anniversaire de l'Abbaye d'Agaune, le Louvre présente les chefs-d'œuvre du trésor de Saint-Maurice. Avec ses quelque dix millions de visiteurs venus du monde entier, le musée parisien donne une ampleur sans précédent à cette célébration.

L'art est souvent demeuré sourd aux sirènes de la xénophobie. Alors qu'il guerroyait en Italie, notamment contre le pape, François I^{er} attira à sa cour nombre d'artistes ultramontains et non des moindres, comme en témoigne Léonard de Vinci qui serait mort, nous dit l'histoire, dans les bras de son royal mécène. Les belles idées naissent souvent de l'amitié et de l'amour de l'art.

L'exposition parisienne en est un magnifique exemple. En 2009, Henri Loyrette, qui était à l'époque président-directeur du musée du Louvre, avait été invité par Léonard Gianadda à découvrir le trésor de Saint-Maurice. L'abbaye prévoyait des travaux de rénovation. Aussi, plutôt que de condamner ses collections au sommeil des réserves, Léonard Gianadda insuffla l'idée d'une exposition consacrée au trésor qui, jusqu'à ce jour, n'avait jamais quitté Agaune.

Le soutien de Pro Helvetia et de la Fondation Gandur pour l'Art, créée par l'homme d'affaires et collectionneur suisse Jean-Claude Gandur, achève d'illustrer, s'il en était besoin, les inesti-

mables vertus de l'amitié, en l'occurrence entre les deux pays frontaliers.

L'œuvre des miracles

Le *Petit Robert* désigne sous le vocable de « trésor », la « réunion de choses précieuses amassées pour être conservées ». Dans les églises, le terme renvoie également aux reliques et à leurs écrins d'orfèvrerie. Œuvres de haut prix, les reliquaires associaient volontiers l'or, l'argent, l'émail et les camées aux pierres précieuses. Ces matériaux les plaçaient au sommet de la hiérarchie des arts, avant l'architecture, la peinture ou la sculpture.

Il reste qu'au Moyen Age, la vraie richesse se situait dans les reliques elles-mêmes. La valeur ne s'estimait pas au poids de l'or ou au nombre de pierres fines, mais à leurs vertus miraculeuses. Composante essentielle de la piété médiévale, la croyance aux miracles déterminait la réputation et la prospérité d'une abbaye.

Ainsi, le guide du pèlerin, ancêtre de nos guides touristiques, ne se contentait pas de citer les étapes (le plus souvent vers Saint-Jacques-de-Compostelle), il abondait dans le récit des miracles. De cette renommée réelle ou supposée dépendait l'afflux des pèlerins, et du même coup l'abondance de leurs dons. A une époque où la charité

Le Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune,

jusqu'au 16 juin,
Musée du Louvre,
Paris

était la plus grande des vertus, la générosité assurait au fidèle le salut de son âme.

Les trésors se sont donc constitués grâce à la ferveur religieuse. Leur origine coïncide avec le règne de Constantin, qui fut le premier à enrichir Rome de somptueuses pièces d'orfèvrerie et qui contribua ainsi au développement du culte - bientôt prépondérant - des reliques. Les offrandes deviendront dès lors et tout au long du Moyen Age, une pratique obligée dans l'exercice du pouvoir, en particulier sous la dynastie carolingienne. Par ses largesses, le souverain manifestait publiquement sa dévotion.

Louis IX ne fut pas moins magnanime en offrant à Agaune un fragment de la couronne des saintes Epines, qu'on peut du reste admirer à Paris. Sa libéralité était immense en regard du prix formidablement élevé auquel Baudoin II le lui avait cédé. A la demande du donateur qui souhaitait répandre le culte de saint Maurice, le monastère donna en retour une relique de celui-ci.

Le mécénat princier joua un rôle crucial d'exemplarité, qui eut pour conséquence l'exécution d'un nombre croissant de reliquaires, surtout aux VIII^e et IX^e siècles. Qu'importait le tombeau vide d'un insigne défunt dont on se partageait les restes, pourvu que ces derniers fussent présentés dans de somptueux écrins offerts à la vénération.

L'abbaye d'Agaune

Fondée en 515 par le roi burgonde Sigismond, le monastère d'Agaune a été édifié dans le Valais à l'emplacement du sanctuaire qui abritait les restes de saint Maurice. Placé à la tête de la Légion thébaine, le soldat chrétien avait reçu l'ordre d'exterminer les nou-

veaux convertis au christianisme qui s'étaient établis dans le Valais, à proximité de l'actuelle Martigny. Pour avoir refusé d'obéir, il fut martyrisé avec ses armées aux alentours du III^e siècle. Considéré comme un protagoniste majeur dans l'histoire de la christianisation de l'Europe au nord des Alpes, il contribua à la bienveillance des mérovingiens après que la région eut été conquise par les Francs.

Important pour être aujourd'hui le plus ancien monastère d'Occident encore en activité, Saint-Maurice d'Agaune ne l'est pas moins pour son trésor. Les pièces d'orfèvrerie étaient des biens vulnérables, menacés par ceux-là mêmes qui les détenaient. Les monastères, en effet, pouvaient décider de fondre ou de vendre des objets afin de subvenir aux besoins de la communauté.

Le trésor de Saint-Maurice présente la rareté de posséder encore les premiers dons effectués aux alentours du VI^e siècle. Notamment le très beau vase dit de saint Martin qui, selon la légende, aurait été offert par saint Martin lui-même. On pense aujourd'hui qu'il fut plus vraisemblablement donné par Sigismond ou par un donateur d'importance, comme le laisse supposer le vase en sardonix dont il est composé. Si le montage en cloisonné rehaussé de pierres précieuses et de cabochons remonte sans doute au début du VI^e siècle, le vase appartient à la période impériale. Il est exemplaire de la grande tradition de la glyptique¹ du premier siècle avant Jésus-Christ. Ses scènes renverraient d'ailleurs à un rite funéraire ou à la mythologie.

1 • Art de graver sur pierres fines. (n.d.l.r.)

Quand on songe à l'obscurantisme qu'on prête à ces périodes reculées, notamment celle du haut Moyen Age, on est confondu par la tolérance de l'Eglise à l'égard d'une iconographie d'origine païenne. Aux yeux de l'homme médiéval, ce emploi attestait de l'ancienneté, et par conséquent de l'authenticité, des reliques, toujours susceptible d'être contestée.

A la croisée des cultures

Très loin de l'autarcie qu'on peut prêter à la période médiévale, ces objets d'art témoignent d'une multiplicité d'influences. Les deux faces de l'aiguière dite de Charlemagne présentent des lions affrontés et des griffons ailés à bec d'aigle. Directement inspirées de l'iconographie orientale et de l'esthétique sassanide, ces représentations rappellent l'influence exercée par les tissus d'Orient dans lesquels on enveloppait les reliques.

Agaune est aussi emblématique des échanges entre les foyers artistiques les plus brillants d'Europe. Le coffret reliquaire de Teudéric, datant de la première moitié du VII^e siècle, est orné sur la face antérieure et latérale de plaques d'or pailleté recouvertes de minces lacets d'or soudés. Il cite au revers plusieurs noms qui renvoient à la Souabe, où le culte de saint Maurice était florissant au début du VII^e siècle. La coupe de Charlemagne autour de 1200 est aussi très vraisemblablement de facture germanique ; quant à celle, plus énigmatique, dite de saint Sigismond, elle serait de provenance mongole. Comment serait-elle parvenue à Agaune ? Peut-être grâce à saint Louis, l'un des grands donateurs de l'abbaye. On sait que le souverain avait envoyé en mission des dominicains et des fran-

ciscains afin de convertir les Mongols, ou tout au moins d'en faire des alliés contre l'islam.

Riche en exemples illustrant la multiplicité des intervenants venus non seulement de France, mais aussi d'Allemagne, d'Italie ou d'Espagne, le trésor souligne la dimension européenne d'une histoire qui dépassait déjà les frontières locales, à la faveur des échanges entre les cours royales, des croisades jusqu'aux portes de l'Orient, mais aussi des pèlerinages.

Dans une certaine mesure, l'exposition offre une seconde lecture où se dessine un espace de réflexion sur le thème de la mixité. Elle nous invite à minorer nos inquiétudes face au spectre de la différence. Doit-on craindre la diversité quand elle génère tant de richesses ?

G. N.

Aiguière dite « de Charlemagne », milieu IX^e siècle

expositions



Noblesse oblige

Henry de Montherlant

●●● **Gérard Joulé**, *Epalinges*
Ecrivain et traducteur

Philippe de Saint Robert,
Montherlant ou l'indignation tragique,
Paris, Hermann 2012,
396 p.

L'écrivain français a toujours eu un peu honte de n'être qu'un homme de lettres. Beaucoup ont été tentés par la politique. Sinon par la politique active, ils ont du moins éprouvé le besoin de dire leur mot sur les affaires publiques. Sous forme pamphlétaire (genre très français) ou autre. Cette mode ou cette maladie commence avec Voltaire. Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Barrès ont suivi et la liste n'est pas close.

Certains même, comme Michelet ou Malraux, sont presque allés jusqu'à idolâtrer l'Histoire, cette providence des athées et dans laquelle seule la Sibylle voit clair. Nous avons également des hommes d'action qui se piquent de littérature et qui, après s'être dévoués au service de la nation, se mettent à écrire leurs mémoires, pensant par là s'acquérir comme César une gloire immortelle. Alexandre, lui, était plus sage, qui laissait ses biographes immortaliser sa geste, se contentant d'imiter son héros préféré, le bouillant Achille. Il est vrai que le fils de Philippe est mort dans son printemps, ce qui lui confère une supériorité romantique sur César.

Beaucoup de nos gens de lettres ont rêvé de Bonaparte. Valéry lui-même, tout homme de cabinet et même de coulisses qu'il était, a cédé à cette tentation bien française. Sa poésie, à peine dégagée des brumes du symbolisme dans lesquelles l'avait enfermée son maître Mallarmé, a quelque chose

sinon de martial du moins de césarien. Comment rester chez soi, à l'abri derrière les portes capitonnées de son bureau, pendant que le canon tonne, que la patrie est en danger et que les plus braves se portent comme un seul homme au front, à l'instar de Péguy et d'Alain Fournier ?

En homme supérieur...

Henry de Montherlant n'a pas échappé à ce dilemme, qui fut celui des meilleurs de sa génération, comme Aragon, Bernanos, Drieu, Malraux, etc. Il fit en partie la Guerre de 14 et se tint prêt en 40. La guerre s'étant conclue de la manière que l'on sait, il écrivit des essais à la gloire du soldat. Il exalta comme il put le métier des armes. (N'oublions pas que Montherlant, comme beaucoup, avait été ébloui par la personnalité de Gabriele d'Annunzio, qui cumulait la gloire du héros, celle de l'écrivain et de l'amant. Qui pouvait lui résister ?)

Il y avait en Montherlant plusieurs personnages : un aristocrate libertin modelé sur Don Juan, un grand seigneur misanthrope inspiré d'Alceste (un Alceste janséniste) et un lecteur de Tacite, de Suétone et de Pétrone. Les troupes lui faisaient peur ainsi que les bergers. Pour un peu, il eût préféré les loups. Mais son cœur se portait toujours vers

celui qui s'isole du monde, comme les religieuses de Port-Royal, sa *Reine morte* et tant d'autres de ses personnages qui, rassasiés ou non des plaisirs des sens, consacrent la fin de leur vie à une sainte retraite. Que peut faire un honnête homme dans un monde de marchands et d'histrions ? Aller au désert ! Il arrive même à certains écrivains de se taire, comme Rimbaud, Racine ou Gogol, ayant dit ce qu'ils estimaient avoir à dire. Mais c'est là un exemple rare qui n'aura jamais beaucoup d'imitateurs.

Montherlant se prenait pour un individualiste, ennemi de la morale bourgeoise, partisan de tout ce qui exalte l'âme et comble les sens. Mais peut-on être à la fois un franc jouisseur et un homme de devoir, prêt à se sacrifier pour son pays ? Montherlant affirmait qu'un homme supérieur y parvient. Lui-même prétendit l'être et a su imposer à ses contemporains un masque de grand seigneur anarchisant, libertin et misogyne.

Quoiqu'il en soit, il demeure un immense écrivain, un moraliste de premier ordre et un styliste merveilleux. Ses essais ont du mordant et du lyrisme et, dans ses romans, il s'est imposé comme un portraitiste au coup d'œil infaillible.

Or ce style, s'il est l'homme même, nous place d'emblée au cœur d'un problème que nous posent cette œuvre et cette vie. Car une contradiction apparaît au premier regard entre le personnage, qui a occupé le devant de la scène littéraire française pendant plus de quarante ans, et cette écriture jaillie à travers trois siècles de la profonde nappe classique, sans qu'il y ait jamais pastiche. L'écriture la plus négligée, la plus libre, aux antipodes du style étudié et concerté de Gide ou de Valéry, une écriture qui, pour le naturel, ne

saurait être rapprochée que de celle d'un Léautaud ou d'une Colette, avec la différence que Colette, le nez collé à la terre, ne quittait jamais la nature d'un pas. Montherlant, lui, n'a jamais quitté ses livres de classe, il ne s'est jamais interrompu de jouer au Romain, ce qui à chaque instant le met en péril d'enflure, sans donner l'impression d'y succomber.

Montherlant parle quelque part de son catholicisme à l'italienne. S'il a écrit *Port Royal*, son choix s'est fait à l'intérieur du paganisme. Mais qu'est-ce qu'un paganisme sur lequel sont venus se greffer deux mille ans de christianisme et d'histoire de France ? C'est un paganisme nourri de christianisme et qui n'a rien à voir avec ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui le néo-paganisme d'hommes sans mémoire qui n'ont jamais lu Homère ou Sophocle.

Il a entendu la leçon des grands Anciens : Sénèque et Pétrone sont ses deux maîtres à penser. Il a du stoïque à ses heures les plus hautes, mais ce qui l'attire profondément, ce sont les bas-fonds où nous entraîne Suétone et que Tacite rapporte avec une horreur froide. La vie licencieuse des dieux et des Césars ne suscite pas en lui l'indignation vertueuse d'un saint Augustin ou d'un janséniste, disons tout simplement d'un honnête homme tel que l'imagina le XVII^e siècle, ce qu'il se pique souvent d'être.

Un empathique versatile

On ne connaît pas Montherlant si on ignore que son premier mouvement fut toujours de se mettre à la place des autres. A la place de l'ouvrier quand il y a la grève (mais aussi du patron quand il s'agit d'y mettre fin). A la place de l'indigène en Afrique, à la place de

l'Allemagne pendant la guerre, à la place de Vichy, humble poste de sauvegarde et qui fut utile à beaucoup d'ingrats, même quand il refuse de servir son régime.

Mais rien de révolutionnaire chez lui. Montherlant est encore plus athée en politique qu'en religion et ces mouvements d'indignation envers les petits, les humbles, les victimes le font sourire, car il sait bien qu'il appartient au parti ou à la classe dominante, quoique bien déclinante. S'il vivait aujourd'hui, il serait peut-être amené à changer son fusil d'épaule. Car ce qui dominait alors intellectuellement, religieusement, philosophiquement, socialement, démographiquement est aujourd'hui bien dominé. Montherlant vivait dans un monde où le superflu, le luxe d'un beau geste, était encore possible. On peut dire à l'Arabe : « Tu es mon frère », quand on est séparé de lui par une mer. Cette aisance de déplacement lui permit de se mettre facilement à la place d'autrui, mais aussi de s'en abstraire à son gré. Ce fut peut-être

son erreur que d'écrire des livres où il effleurait ces questions, comme *Solstice de juin*, *Service inutile* ou *Equinoxe de septembre*.

Service inutile... quel beau titre, pris d'ailleurs de saint Paul, mais bien sorti de son contexte, car quand saint Paul se mettait à la place de ses frères, ce n'était pas pour s'en retirer l'instant d'après et aller faire joujou avec Néron, ses mignons et les voyous, dans les terrains vagues de la banlieue romaine.

Morale aristocratique

S'il me fallait désigner ceux de ses livres que je préfère, je dirais, parmi son théâtre, *Malatesta* (un autre voyou de haut vol), *Port-Royal*, *Brocéliande*, *La ville dont le prince est un enfant*, *La guerre civile* et *Don Juan*. Comme ce Don Juan au visage ridé nous remue ! Et puis parmi les romans, je placerais au premier rang *Le chaos et la nuit*, parce que j'y retrouve le Montherlant don quichottesque, vieillissant et pathétique, et surtout son dernier livre, *Les garçons*.

Ce roman donne la clef et la tonalité de toute son œuvre. Avidité de jouissance, indignation non pas devant le mal mais devant la bassesse (à cet égard on peut parler de morale aristocratique au sens presque où Nietzsche entendait ce mot) et solide conscience de la vanité de tout. Tout cela baignant dans une lumière de tendresse et de gentillesse, qui n'est pas sans évoquer les embarquements de Watteau, et écrit dans la plus belle langue qui soit. Le génie de Montherlant, c'est le *genius pueritiae*. C'est le génie de sentir l'enfance-adolescence qui le fait parler et qui s'élève comme une colonne lumineuse dans la sombre et chaotique nuit des rapports humains. On peut lui

Gravure de Raymond Carrance, pour « La ville dont le prince est un enfant »



appliquer cette phrase qu'il met dans la bouche de l'un des protagonistes de son livre, l'abbé de Pradts : « Son naturel ne le portait pas à aimer le genre humain, mais il a pu l'aimer grâce aux garçons. » Cette phrase est intéressante dans la mesure où elle nous amène à nous demander si le naturel de Dieu ou de son Fils le porte vraiment à aimer le genre humain. On peut être un parfait chrétien et se permettre d'en douter. Certes, ce *genius pueritae* à base de pédérastie (non refoulée) n'est pas l'esprit d'enfance cher à Bernanos, mais en est-il si éloigné ?

Ce que j'aime par-dessus tout en lui, c'est sa parfaite aisance. Montherlant est encore d'un temps imaginaire - mais très vivace dans certains esprits - où l'aristocratie ne payait pas d'impôts et portait l'épée. Montherlant, c'est du tripatouillage d'âme comme on l'aime, des cas de conscience cruels, des hauts débats, un sadisme de haute tenue et bien venu, des larmes délicates, des morts tendres, du sublime derrière et hors des grilles.

La clôture chez Montherlant joue un aussi grand rôle que chez Genet. Par clôture, je n'entends pas seulement couvent, mais collège, prison, caste, clan, etc., tout ce qui obéit à une règle particulière et qui sépare, qui met à part. Montherlant n'aime les hommes que lorsqu'ils sont séparés des autres : les sentiments de la distance aristocratique encore une fois. Du sublime, dis-je, à ne plus savoir qu'en faire, sur un fond humain, trop humain ; du subtil, de l'admirable, du pathétique sur fond de louche et de faisandé. Marié dans une civilisation raffinée, aujourd'hui éteinte et plus éloignée de nous que les ruines de Pompéi, et qui, malgré les fumées démocratiques du siècle, imprègne tous ses livres. Mariné dans deux mille ans de ferraille théologique et

de casuistique effrénée, mariné aussi dans Ovide, dans Gracian, dans Racine, dans Bussy-Rabutin, dans mille ans d'histoire de France et dans trois siècles d'histoire romaine (ses deux histoires saintes).

Le regret de la foi

Bien qu'il n'eût pas la foi, (l'ayant perdue, nous dit-il, quand il lut à l'âge de treize ans *Quo Vadis* qui, de son point de vue, donnait des Romains une peinture plus attrayante que celle des chrétiens ; on a vu dans Milton un autre exemple de livre écrit pour justifier les vues de Jéhovah, aboutissant sans le vouloir à l'apologie de son ennemi), Montherlant souffrait quand on lui disait que la foi disparaissait chez les autres, et de même lui était-il presque insupportable d'entendre dire du mal de la religion.

La perte de la foi chez l'homme, c'était pour lui une grandeur, une transcendance qui tombait, la diminution de la qualité de l'homme, un appauvrissement de sa substance et la disparition de tout noble conflit. Autrement dit, la disparition de l'humain dans l'homme. Il y a en l'homme une exaltation et une passion qui ont besoin du recours à Dieu, fût-ce pour le nier. On retrouve cette attitude chez Baudelaire et chez les meilleurs de notre race, nés sous la domination du Démon.

Des écrivains comme Montherlant sont, dans un monde qui a évacué le surnaturel, des anges gardiens, des dieux tutélaires, des saints intercesseurs. Eux aussi ils ont livré bataille et ils savaient qu'un bonheur sans grandeur est pire qu'une science sans conscience.

G. J.

Restaurer au lieu de punir

Howard Zehr,
La justice restaurative, pour sortir des impasses de la logique punitive, Genève, Labor et Fides 2012, 98 p.

« Ce petit livre de vulgarisation, éminemment pédagogique, clair et concis », comme le décrit dans la préface Robert Cario, professeur de sciences criminelles à l'Université de Pau, constitue un ouvrage précieux et complet pour toute personne qui souhaiterait s'imprégner ou mieux connaître la justice restaurative (*Restorative Justice* en anglais).

Cette nouvelle philosophie de la justice pénale, élaborée par Zehr dès la fin des années 1980, se présente comme une véritable alternative à la justice pénale traditionnelle, dont les principes constitutifs sont, on le rappelle : la règle imposée par la loi, la culpabilité de l'auteur et la sanction.

Dans la première partie de son livre - qui reprend en les simplifiant les grands thèmes de son ouvrage de base *Changing lenses : a new focus for crime and justice* (1990) -, l'auteur s'arrête d'abord sur les rôles des acteurs du concept de justice restaurative, soit les victimes, les infracteurs et la communauté. Puis Zehr énonce les principes de cette philosophie en partant des trois piliers qui la soutiennent et qui sont intimement liés aux acteurs précités : les torts et les besoins, les obligations et la participation.

Dans ce contexte, le crime est avant tout une violation de liens interpersonnels, à l'opposé de la conception rétributive qui voit dans l'infraction une atteinte aux valeurs et aux principes définis et défendus par l'Etat. Dès le

moment où le processus réunit victimes et infracteurs dans un dialogue participatif et coopératif, il devient possible de déterminer les torts et les besoins, et donc les responsabilités réciproques. En les faisant participer activement à la recherche de solutions pour leur conflit, le processus va permettre de trouver une juste réparation des torts subis et une guérison pour la victime, ainsi qu'une responsabilisation et une prise de conscience chez l'infracteur.

En définitive, la justice restaurative fait l'hypothèse que le lien social se maintient non plus par la garantie de l'ordre par l'Etat, mais en impliquant toute la société dans la recherche de la restauration d'un équilibre. La paix sociale peut se garantir si elle intègre tous les membres de la communauté.

On ne peut que recommander le développement d'une telle philosophie et souhaiter son adhésion par le plus grand nombre, au cœur d'une société qui, à l'aube du XXI^e siècle, se veut de plus en plus citoyenne.

Gérard Demierre
 Médiateur pénal pour mineurs
 à Fribourg

Un poète letton

Jānis Rokpelnis aime dire de lui-même qu'il n'est pas un poète chrétien mais un chrétien poète. Né le 2 octobre 1945 à Riga, la capitale de la Lettonie, ancienne république de l'Union soviétique, Rokpelnis ne s'intéresse d'abord pas à la poésie, bien que - ou peut-être faudrait-il dire parce que - son père soit le poète attiré du régime. Il préfère Freud et Nietzsche aux lectures marxistes et fait des études de psychologie et de philosophie à Lénin-grad. En 1963, il compose ses premiers vers en russe. Rokpelnis subit l'influence du modernisme russe et se sent proche du poète dissident Joseph Brodsky,¹ avant de revenir à la grande poésie russe et à la Lettonie. Il découvre alors les poètes lettons.

La Lettonie est une terre pleine de poètes. Le peuple letton aime sa poésie, transmise par voix orale au fil des siècles, malgré et contre toutes les occupations successives du pays. Constitutifs de l'âme de ce peuple, ces chants en forme de quatrains sont appelés *dainas* en letton. Il en existe des centaines de milliers.

De retour dans son pays d'origine, le poète traduit en letton de nombreux écrivains russes,² édite de jeunes auteurs et travaille comme scénariste pour des films de marionnettes. Après l'indépendance de son pays en 1991, il se tourne vers la théologie et enseigne à l'Académie chrétienne de Lettonie.

La poésie de Rokpelnis impressionne par sa liberté d'esprit. Jamais asservie à aucune idéologie, elle varie les vers libres et les rimes, les tons et les genres. Cette poésie exigeante et véritablement éclectique mêle de nombreuses influences et thèmes : la mythologie traditionnelle lettone, le surréalisme, le merveilleux, le passé et la modernité, la campagne, la nature et la vie urbaine, le sacré et le profane. Rokpelnis apprécie les contrastes et les paradoxes. Il aime changer de ton, est tantôt ironique, drôle et simple, tantôt grave, profond et désespéré. Inclassable. Voilà le mot qui convient.

Ce recueil de poésie réunit cent poèmes écrits en letton et publiés à des époques différentes. C'est jusqu'à ce jour l'anthologie la plus complète jamais traduite de ce poète très populaire en son pays. Ce fait à lui seul vaut la peine qu'on le signale. Cette publication a le mérite d'ouvrir une fenêtre sur un paysage poétique totalement inconnu par ici.

Lars Klawonn

-
- 1 • Arrêté en 1964 par le régime soviétique, déporté puis exilé, il trouva refuge aux Etats-Unis, où il décéda en 1996. Il a reçu le Prix Nobel de littérature en 1987. (n.d.l.r.)
 - 2 • Notamment Marina Tsvetaïeva (1892-1941) et Alexandre Blok (1880-1921). (n.d.l.r.)

Jānis Rokpelnis,
L'Aborigène de Riga,
traduction Alain
Schorderet, Octon,
Grèges 2013, 156 p.

 ■ Littérature

W. R. Burnett
Terreur apache
Traduit de l'anglais par
Fabienne Duvigneau

Arles, Actes Sud 2013, 224 p.

Dans *La grande vie*, son dernier livre, Christian Bobin a écrit ces mots : « Le monde a tué la lenteur. Il ne sait plus où il l'a enterrée. » Fort heureusement, certains livres ont ceci d'étrange - et d'admirable - qu'ils permettent non pas d'immobiliser le temps, mais de le freiner. Parfois considérablement. Ils vous offrent, en quelque sorte, une cure d'apaisement, de silence, une accalmie opportune et bienvenue. Sans conteste, *Terreur apache* fait partie de ceux-là. Il vous invite à suivre les protagonistes principaux dans les canyons ocre et rouges du Sud-Ouest américain, à contempler les couchers de soleil, les ciels indigo, où plus rien ne semble compter.

Plus que les personnages et l'histoire, l'ouvrage tend à célébrer ces grandes étendues sauvages, parfois grandioses, parfois arides, souvent menaçantes et mélancoliques, où l'homme survit tant bien que mal. Ici, le ténébreux Walter Grein, éclairé réputé, le meilleur d'entre tous, est à la poursuite de Toriano, chef apache qui sème la terreur chez les colons de l'Etat d'Arizona.

Nous sommes en 1886. L'armée américaine fait régner sa loi dans les réserves indiennes. La tension est vive. L'amertume née des derniers conflits entre les deux camps incite à la prudence. Parfois, certains membres de tribus décident d'affronter l'autorité, à l'instar de Furiano qui parvient à s'enfuir. Dès lors, le duel à distance entre ce dernier et Walter Grein est semé d'embûches et vous tient en haleine tout au long des pages qui défilent.

Connu pour ses romans noirs, W. R. Burnett (1899-1982), par ailleurs scénariste de *Scarface* d'Howard Hawks (1932), montre qu'il est aussi un virtuose du « western », dont *Terreur apache* est assurément un modèle du genre.

Xavier Cerf

William Shaw
Du sang sur Abbey Road

Paris, Les Escales 2014, 426 p.

Premier roman de William Shaw et premier volet d'une trilogie annoncée, *Du Sang sur Abbey Road* (titre original : *A Song from Deep Lips*) se révèle être un bon polar noir, bien structuré, captivant et à l'écriture agréable. Comme de juste, la découverte du cadavre et l'enquête qui s'ensuit sont prétextes à la présentation d'un univers culturel. Car pour ceux qui l'ignoreraient, *Abbey Road* est à la fois le nom d'une rue de Londres et celui du studio où les Beatles ont enregistré la plupart de leurs disques. Autant dire un lieu mythique, d'une époque non moins mythique, mais ici démystifiée.

L'auteur, journaliste de son état, et à présent romancier, nous jette dans l'arène de l'Angleterre des années 60, sur fond des chansons des Beatles, de jeunes fans paumées, de problèmes raciaux, de guerre autour de création de la République du Biafra, et surtout de fossé entre générations. Célibataire dans la trentaine, le sergent Breen, de style plutôt classique, regarde avec une fascination mêlée d'envie les plus jeunes se libérer des codes culturels qui l'habitent encore et dont il ne peut se dégager. Il est accompagné dans son enquête par la jeune Tozer, tout aussi inadaptée, mais cette fois au milieu machiste de Scotland Yard. Les profils psychologiques des deux enquêteurs sont suffisamment complexes pour être attachants, et les personnages secondaires sont bien trempés, sans être caricaturaux.

Finalement, la question centrale du livre pourrait bien être celle de l'intégration, visitée sur plusieurs supports, politique, culturel et psychologique.

Lucienne Bittar

 ■ Spiritualité

Marie Céneç
C'est tous les jours dimanche
Méditations chrétiennes

Paris, Salvator 2013, 210 p.

L'auteure nous confie avoir aimé la Bible dès son enfance. La Bible a nourri son imaginaire. En elle, elle a trouvé beaucoup de sagesse et une profonde connaissance de

l'être humain. Pasteure, Marie Céneec dit avoir la chance de partager des textes bibliques avec d'autres amis, chaque samedi, à l'Espace Fusterie de Genève. Elle aime l'Ecclésiaste ou Qohéleth, les psaumes, Paul et ses épîtres, les Evangiles.

En cinquante et un chapitres, un « commencement et un épilogue intitulé Entr'acte », elle nous offre « sa méditation » sur les textes choisis et nous invite à vivre les yeux ouverts, mais aussi à les fermer pour voir la lumière intérieure. Elle parle de mots « briques » ou de mots « bombes », de paroles aiguisées, de pluie bienfaisante ou de bergers de l'inattendu, de la joie, du feu, de la mort, de bulle de savon, de vent qui souffle avec force et qui, dans cent ans, soufflera encore... nous ne serons plus là pour jouer avec lui. « Lire l'Ecclésiaste, dit Marie Céneec, c'est laisser le vent de la sagesse venir déranger notre confort. »

Une méditation m'a spécialement touchée, celle des *Dames de l'Avent*. Dame Repentance et Dame Conversion s'invitent au château du pays « Tout-va-bien-pour-moi-merci » et personne ne veut les accueillir. Dame Repentance est porteuse de feu, et Dame Conversion de vent... un vent puissant qui nous pousse en avant et nous offre un second souffle.

Ce livre est un livre pour chaque jour puisque, selon l'auteure, c'est tous les jours dimanche !

Marie-Luce Dayer

Carlo Maria Martini

Cherchez Jésus et soyez heureux d'être chrétiens

Paris, Médiaspaul 2013, 104 p.

Dans ce petit livre, l'éditeur nous propose quatre homélies de Carlo Maria Martini, ancien archevêque de Milan (1927-2012). Pendant le Carême 2012, lors de sa dernière année à Milan, le cardinal jésuite a prêché sur le chapitre 18 de Matthieu, qui est un discours sur la communauté. Les Béatitudes se réalisent dans l'Eglise : comment une communauté fondée sur la Parole de Dieu vit-elle les relations entre les personnes ?

Dans chacune de ces homélies, Mgr Martini aborde le texte de façon très structurée, pas à pas, par une lectio, une meditatio et une reflexio. Dans le premier ser-

mon, la question de savoir qui est le plus grand est au centre. Le prédicateur relève d'abord les paroles de Jésus : devenir comme un enfant, ne pas scandaliser le petit. La meditatio souligne l'inversion des valeurs et la défense des petits. La reflexio met en évidence que Jésus s'est fait petit. La deuxième partie du livre contient notamment la prédication du cardinal lors de la remise du Credo, qui rassemble les jeunes en une veillée de prière. Martini parle de l'histoire de Zachée (Lc 19,1-10). Celui-ci sentait que Jésus avait quelque chose de grand à lui donner et il est monté sur le sycomore pour le voir. Luc nous dit : cherchez Jésus comme Zachée, qui a saisi l'occasion.

Des paroles simples et fortes pour éclairer notre chemin.

Jean-Daniel Farine

Carlo Maria Martini, Eugenio Scalfari

Dernières conversations sur Dieu, l'Eglise, le pape, l'éthique et la foi

Paris, Bayard 2013, 126 p.

Une vision originale et profonde de l'existence, inspirée de l'Evangile, et qui, par sa lucidité et son espérance, éclaire la complexité de la vie. Tel est le sentiment éprouvé à l'écoute de feu le cardinal, alors malade mais à l'intelligence toujours vive. Ses livres précédents laissaient déjà entrevoir son franc-parler face aux évolutions à envisager dans la société et dans l'Eglise.

Le cardinal Martini parle avec aisance. Pour lui, l'essentiel est Jésus-Christ, la Parole de Dieu et, bien sûr, le prochain aimé de Dieu et de l'Eglise. Voici quelques affirmations : « Faire du bien au prochain, l'aider... c'est un aspect important mais ce n'est pas l'essentiel de la charité. Il faut écouter les autres, les comprendre, les inclure dans notre affection, briser leurs solitudes et être leurs compagnons » ; « La structure diplomatique [du Vatican], selon moi, est par trop redondante et mobilise beaucoup trop les énergies de l'Eglise... Durant des siècles et des siècles dans l'histoire de l'Eglise, une telle structure n'a même pas existé et elle pourrait, dans l'avenir, être proprement réduite sinon proprement démantelée » ; « Nous devons porter attention à tout ce qui viole le principe d'égalité, c'est-à-dire de l'égalité dignité de tous les êtres humains... Il

peut arriver que l'Eglise ne dénonce pas avec assez de vigueur. »

Eugenio Scalfari, fondateur et directeur de *La Repubblica*, non-croyant mais néanmoins ami du cardinal, anime ces conversations d'une façon sereine et parfois subtile. Il déclare : « Vous et moi, nous ressentons dans le cœur un message qui nous invite à l'amour du prochain. Pour vous, c'est votre Dieu et le Christ incarné ; pour moi, c'est Jésus, homme parmi les hommes, chez qui l'amour l'a emporté sur le pouvoir. »

A travers les réflexions du cardinal, nous faisons route avec un homme de Dieu.

Willy Vogelsanger

■ Religions

François Boespflug

Le Prophète de l'islam en images

Un sujet tabou ?

Paris, Bayard 2013, 186 p.

Cet ouvrage manquait à nos étagères d'islamologues ! Bien écrit, convaincu et par conséquent convainquant, ce livre aborde un sujet tabou qui, pourtant, grâce au panorama historique qui y est dressé, révèle qu'il n'en devrait pas être ainsi. En effet, « force est de constater que l'interdiction des images (en islam) ne se trouve à proprement parler ni dans le Coran ni dans la Sunna », affirme François Boespflug, expert en images de Dieu dans les religions. Et de démontrer, textes et peintures à l'appui, que le prophète a été représenté de diverses manières, et pas seulement le visage voilé.

Un scoop ? Ou plutôt une intéressante enquête, couronnée par un choix de quelques enluminures mettant en scène Muhammad et offrant un raffinement de jadis que l'actualité semble avoir perdu de vue. François Boespflug s'en est tenu aux sources émanant des pays à majorité musulmane (excluant l'iconographie occidentale), nous conduisant au travers de l'art iranien (perse), afghan, indien ou turc. La bibliographie est à relever : complète, polyglotte et contemporaine.

Dans la suite des affaires dites « des caricatures » du prophète de l'islam (presse danoise en 2006), cet ouvrage vient remettre sur le devant du débat la réalité historique, et authentifiée comme telle par la

vingtaine de portraits du prophète sélectionnés par l'auteur. Il relance du coup la question : pourquoi ce lieu commun (interdiction de représenter Muhammad, Ali et les autres) qui contredit l'histoire et la violence que sa transgression provoque ? Réponse dans ce livre !

Thierry Schelling

■ Histoire

Louis Fraysse, Antoine Nous

Regard sur une tragédie

Réforme et la guerre d'Algérie

Genève, Labor et Fides 2013, 158 p.

Cinquante ans après les Accords d'Evian et la fin des « événements » en Algérie, une sélection de témoignages a été rassemblée par la revue protestante *Réforme*. Ces informations tentent de faire mémoire d'une période relativement récente de combats - voire de guerre, même si ce terme n'a pas été employé - qui reste couverte par une chape de silence. En l'occurrence, il s'agit d'extraits de lettres d'appelés du contingent français, de souvenirs de soldats et d'officiers sur le terrain opérationnel, de courriers de pasteurs protestants détachés auprès des militaires et des pieds-noirs, ainsi qu'une série de commentaires extérieurs en provenance de la métropole. Une seule remarque : la petitesse de la typographie de cette publication révèle, comme par hasard, qu'il reste toujours bien difficile, voire impossible, de mettre des mots ajustés sur ce qui a été vécu.

Louis Christiaens

Ambrosio Alberto-Fabio, *Soufis à Istanbul. Hier, aujourd'hui (XIII^e-XXI^e siècle)*, Paris, Cerf 2014, 214 p.

Association des amis de Pierre Teilhard de Chardin, *Défis d'une évangélisation renouvelée. Les apports de Pierre Teilhard de Chardin*, Bruxelles, Lessius 2013, 250 p.

Baud Bachten Frédérique, *Fragments d'un journal intime (collages)*, Grand-Sacconnex, Samizdat 2013, 116 p.

Bellet Maurice, *L'avenir du communisme*, Paris, Bayard 2013, 164 p.

Brandt Pierre-Yves, *Des enfants dessinent Dieu. Oiseaux, mangas, soleils et coupleurs*, Genève, Labor et Fides 2013, 254 p.

*****Coll.**, *Beiträge zur Geschichte der Brüder und Schwestern des hl. Franz und der hl. Klara in der Schweiz*, Luzern, Provinzialat Schweizer Kapuziner 2013, pp. 119-252. [44728]

*****Coll.**, *Quand les religions doutent de la science*, Lumen Vitae, Bruxelles 2013, 156 p. [44748]

Fournier-Bidoz Alain, *Prophètes et apôtres dans le texte. Dix investigations bibliques pour servir la mission de l'Église*, Paris, Desclée de Brouwer 2013, 162 p.

Geluck Philippe, *La Bible selon Le Chat*, Paris, Casterman 2013, sans pagination.

Gonella Giorgio, *Le vent parfumé du désert. Sur les traces de Dieu entre solitude et communion*, Namur, Fidélité 2013, 192 p.

Gonzalez Philippe, *Que ton règne vienne. Des évangéliques tentés par le pouvoir absolu*, Genève, Labor et Fides 2014, 466 p.

Grjasnowa Olga, *Le Russe aime les bouleaux*. Roman, Paris, Les Escales 2014, 316 p.

Hulot Nicolas, *Plus haut que mes rêves*, Paris, Calmann-Lévy 2013, 334 p.

Institut suisse de sociologie pastorale (éd.), *Eglise catholique en Suisse. Statistiques 2013. Chiffres, faits, évolutions*, St-Gall, SPI Editions 2013, 116 p.

Marneffe Jean-Marie de, *La joie d'un moine. Journal mystique*, Namur, Fidélité 2013, 128 p.

Miccoli Giovanni, *Les anti-conciliaires. Les lefebvristes à la reconquête de Rome*, Bruxelles, Lessius 2014, 410 p.

O'Malley John W., *Le Concile de Trente. Ce qui s'est vraiment passé*, Bruxelles, Lessius 2013, 344 p.

Pannenberg Wolfhart, *Théologie systématique****, Paris, Cerf 2013, 848 p.

Pigozzi Caroline, Madelin Henri, *Ainsi fait-il*, Paris, Plon 2013, 288 p.

Ramuz C.F., *Notes anciennes et textes retrouvés*, Genève, Slatkine 2013, pp. XIV + 510.

Rey Alain, *Dictionnaire amoureux du Diable*, Paris, Plon 2013, 976 p.

Robert Jean-Daniel, *Amphorismes et autres fonds de vers*, Douai, Du Douayeul 2013, 58 p.

Thomas Philipp, *Comment croire aujourd'hui ? Etre chrétien au XXI^e siècle*, St-Maurice, Saint-Augustin 2013, 262 p.

Ugeux Bernard, *Petite introduction à la prière. A l'usage des jeunes... et des moins jeunes !* Paris, Médiaspaul 2013, 136 p.

Williams Roger, *Genèse religieuse de l'état laïque. Textes choisis de Roger Williams*, Genève, Labor et Fides 2013, 204 p.

Vous trouverez ces livres au CEDOFOR

le Centre de documentation et de formation religieuse.

Pour en savoir plus et vous abonner à ses services, consultez :

www.cedofor.ch

et inscrivez-vous !

L'autre résurrection

Printemps, Pâques. Le temps des bourgeons, du renouveau. Je relis Jean 20 et 21. Et sans hésiter, simplement rationnel, je me dis qu'au fond, je n'ai jamais su ce que voulais dire « résurrection ». « Ressusciter », « renaître d'entre les morts », tous ces mots chargés, comme trop lourds du sens qu'ils triment depuis des siècles : ils m'effraient et me tétanisent. Une fois dépouillés de leurs gloses, de leurs herméneutiques, qu'en reste-t-il ? Je ne crois pas pouvoir apprivoiser ces concepts au sens classique, ni par l'intellect, ni par le cœur.

Renaître, bien sûr, c'est ce que nous ne cessons de faire : humains fragiles et vulnérables, à chaque nouvel écueil il s'agit de trouver les ressources, la force et la foi pour poursuivre, reprendre pied, relever la tête. Nos vies sont façonnées par l'échec, le deuil, la déréliction. Qu'il faut bien apprendre, bon gré mal gré, à surmonter. Mais est-ce cela dont il s'agit dans Jean, dans le reste du Nouveau Testament ?

Le théologien Jürgen Moltmann, évoquant la mort de Jésus telle que les évangiles la raconte, souligne ce point central : Jésus n'est pas mort fier, courageux, puissant. Unanimement les évangiles synoptiques rapportent « son tremblement et sa peur ». Loin de la « belle mort » stoïcienne ou héroïque, Jésus est mort en homme fragile, faible, terrassé. A l'obscur concept de résurrection du corps et de l'âme que l'intelligence peine (ne peut parvenir ?) à saisir, je préfère cette première leçon : celui qui est venu pour nous sauver a souffert ; comme nous il a pris des coups et face à la mort et au supplice s'est effondré ; son Dieu l'a - en tout cas pour un temps - abandonné.

Allons encore plus loin, avec le théologien André Gounelle cette fois : « Dieu n'a pas voulu, ni même prévu la Croix. Loin de s'inscrire dans ses projets et ses calculs, elle représente pour lui un terrible échec. Elle constitue le refus le plus net, le plus brutal qu'on pouvait lui opposer. Le soir du Vendredi Saint, Dieu est un vaincu. »

Dieu est un vaincu. Voilà les jours de Pâques enfin plus clairs à mes yeux, enfin à hauteur d'homme. Loin des dorures, des renaissances en grande pompe. Echee, douleur, défaite, dont nous connaissons tous l'amère saveur, et que Jésus lui-même a endurés.

A l'opposé de toute théodicée, voilà ce qui semble plus juste, plus clair, plus cohérent : Dieu n'a certainement pas prévu la crucifixion de Jésus, ses revers passés et présents ; cela n'aurait pas de sens. Il a proposé, comme toujours il ne cesse de le faire, et s'est vu opposé le pire des refus. Et pourtant. Pourtant, il n'abandonne pas. Toujours il persiste, il demeure, soutient l'homme et le monde. Malgré les insultes et les coups. Faire subsister la parole, susciter l'amour, malgré tout. Dynamique, force créatrice, puissante mais pas toute-puissante, qui subit l'échec mais subsiste : voilà le courant divin qui me parle.

Et face à tout ce que le monde engendre comme abjections, souffrances, douleurs qui ne cessent de défiler sous nos yeux : à chacun de ces instants atroces, le Dieu auquel j'essaye de croire a été vaincu. Battu. Faible. Pourtant il n'abandonne pas. Il tente de nous relever, de nous pousser à persévérer, dans l'amour et le renouvellement.

Toujours poursuivre, demeurer dans l'espérance. Malgré tout. La seule résurrection à laquelle je crois.

Matthieu Mégevand

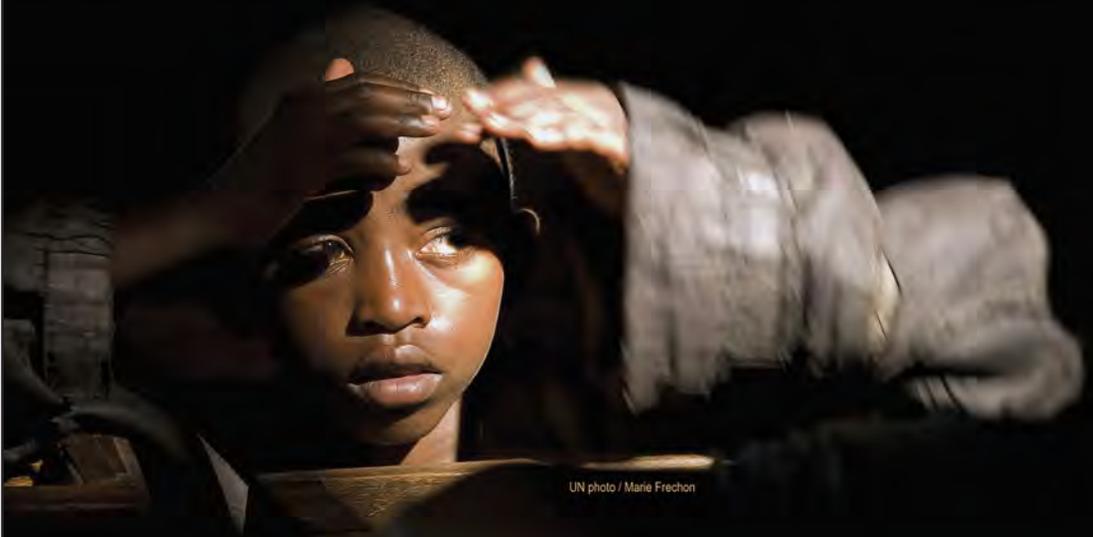


JAB
CH-1227 Carouge
PP/Journal

TRIAL

TRACK IMPUNITY ALWAYS

Vérité et justice sont fondamentales pour la dignité des victimes



UN photo / Marie Frechon

**Aidez nous à mettre le droit au service
des victimes des crimes les plus graves**

www.trial-ch.org

CCP: 17-162954-3